



Bulletin Officiel

N°7244 Jeudi 21 novembre 2024

www.cmf.tn

29^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

AVIS AUX CLIENTS DE LA SOCIETE BEST INVEST INTERMEDIAIRE EN BOURSE 3

ASSEMBLEES GENERALES AGO - AGE

ADVANCED E-TECHNOLOGIES AETECH 4

PROJETS DE RESOLUTIONS AGO AGE

ADVANCED E-TECHNOLOGIES AETECH AGO 5

ADVANCED E-TECHNOLOGIES AETECH AGE 8

COMMUNIQUES DE PRESSE

ADVANCED E-TECHNOLOGIES AETECH 9

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD 10

CHANGEMENT DE DIRIGEANT

STRATEGIE ACTIONS SICAV 11

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

ATL 2024-2 12

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 17

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 11/11/2024)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

- ADVANCED E-TECHNOLOGIES AETECH (INDIVIDUELS)
- ADVANCED E-TECHNOLOGIES AETECH (CONSOLIDES)

ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 SEPTEMBRE 2024

- SICAV BH CAPITALISATION
- TUNISIE SICAV

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2022

- FONDS D'AMORÇAGE SOCIAL BUSINESS

AVIS DES SOCIÉTÉS

**Avis aux Clients
de la société BEST INVEST
Intermédiaire en bourse**

La Société BEST INVEST, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance de ses clients qu'après information du Conseil du Marché Financier, elle a décidé la cessation de son activité d'intermédiation en bourse à la date du **31 décembre 2024**.

Tout client est invité à se présenter, au siège social de la société sis 45, Avenue du Japon, Immeuble Millenium, Bloc A 2^{ème} étage- 1073 Montplaisir afin de donner ses instructions concernant le sort de ses comptes (espèces et titres) ouverts sur les livres de la société et ce, **au plus tard le 25 décembre 2024**.

2024 - AS - 1246

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEES GENERALES

Advanced e-Technologies AeTECH

Siège Social : Z.I Ariana Aéroport 03 Rue des Métiers, Charguia II 2035 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société Advanced e-Technologies « AeTECH » sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire le vendredi 13 décembre 2024 respectivement à 10H et 11H au siège d'AeTECH 03 Rue des Métiers Charguia II, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Ratification du délai et du mode de convocation.
- Lecture et approbation du rapport de gestion individuel du conseil d'administration de la société AeTECH pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- Examen et approbation des états financiers individuels clos le 31 décembre 2023.
- Lecture du rapport individuel du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- Lecture et approbation du rapport de gestion consolidé du conseil d'administration du groupe AeTECH pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- Examen et approbation des états financiers consolidés clos le 31 décembre 2023.
- Lecture du rapport consolidé du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- Approbation des conventions réglementées.
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- Fixation du montant des jetons de présence.
- Fixation de la rémunération du comité permanent d'audit pour l'exercice 2023.
- Démission et remplacement d'un administrateur.
- Quitus aux administrateurs.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- Ratification du délai et du mode de convocation.
- Approbation de la décision de la continuité d'exploitation de la société.
- Pouvoir en vue formalités.

Les documents relatifs aux Assemblées sont tenues à la disposition des actionnaires au siège de la société Z.I Ariana Aéroport 03 rue des Métiers Charguia II 2035 Tunis Carthage.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

Advanced e Technologies AeTECH

Siège social : Z.I Ariana Aéroport 03 rue des Métiers Charguia II 2035 Tunis Carthage

Projet de résolutions de la société Advanced e Technologies « AeTECH » à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 13 décembre 2024.

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que tous les actionnaires présents ou représentés réunissent (..) du capital social ratifie en conséquence le délai et le mode de convocation de la présente réunion, qui n'entachent en rien les intérêts des actionnaires, ainsi que ceux relatifs à la communication des documents y afférents et déclare la régularité de la présente Assemblée pour statuer sur son ordre du jour.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport de gestion individuel du conseil d'administration de la société AeTECH pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve ledit rapport, tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 approuve les états financiers individuels, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que toutes les opérations qu'ils traduisent et desquelles il résulte pour ledit exercice, un total bilan individuel de 7 470 173 Dinars avec un déficit net comptable individuel de 1 613 617 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial individuel du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles 200 et suivants, et 475 du code des sociétés commerciales, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport de gestion consolidé du conseil d'administration du groupe AeTECH pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve ledit rapport, tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2023 approuve les états financiers consolidés, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que toutes les opérations qu'ils traduisent et desquelles il résulte pour ledit exercice, un total bilan consolidé de 4 980 239 Dinars avec un déficit net consolidé de 1 413 801 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le déficit net comptable de l'exercice 2023 au poste « Résultats reportés ».

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Huitième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, fixe l'allocation d'une somme annuelle de trois mille (3000) Dinars net d'impôt à chacun des administrateurs en fonction, à titre des jetons de présence. Cette somme sera versée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Neuvième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe sur proposition du Conseil d'Administration la rémunération du comité permanent d'audit à 250DT Net d'impôt par membre et par séance.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Dixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'accepter la démission de Mr Kamel Louhaichi de sa fonction d'administrateur indépendant de la société.

La société Advanced e-Technologies « AeTECH » a lancé un appel à candidatures afin de désigner un nouvel administrateur indépendant qui devra siéger dans son Conseil d'Administration.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Onzième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve à l'ensemble des administrateurs en fonction pour leur gestion pendant l'exercice clos au 31/12/2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Douzième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

2024 – AS – 1259

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGE

Advanced e Technologies AeTECH

Siège social : Z.I Ariana Aéroport 03 rue des Métiers Charguia II 2035 Tunis Carthage

Projet de résolutions de la société Advanced e Technologies « AeTECH » à soumettre à l’approbation de son Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra en date du 13 décembre 2024

Première résolution :

L’Assemblée Générale Extraordinaire constate que tous les actionnaires présents ou représentés réunissent (..%) du capital social ratifié en conséquence le délai et le mode de convocation de la présente réunion, qui n’entachent en rien les intérêts des actionnaires, ainsi que ceux relatifs à la communication des documents y afférents et déclare la régularité de la présente Assemblée pour statuer sur son ordre du jour.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Deuxième résolution :

L’Assemblée Générale Extraordinaire prend acte de la décision du conseil d’administration et décide la continuité d’exploitation de la société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Troisième résolution :

L’Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur d’une copie ou d’un extrait du procès-verbal des présentes délibérations à l’effet d’accomplir toutes les formalités d’enregistrement, de dépôt et de publication requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

2024 – AS – 1260

AVIS DES SOCIÉTÉS*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Advanced e Technologies AeTECH

Siège social : Z.I Ariana Aéroport 03 rue des Métiers Charguia II 2035 Tunis Carthage

La société Advanced e - Technologies « AeTECH » informe ses actionnaires et le public de la démission de Mr. Kamel Louhaichi de sa fonction d'administrateur indépendant de la société à partir de la date du 05 Novembre 2024.

A cet effet, la société s'engage à lancer un appel à candidature afin de désigner un nouvel administrateur indépendant qui devra siéger dans son Conseil d'Administration, et tient à informer ses actionnaires et le public de l'issue de cet appel à candidature.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2024 – AS – 1261

AVIS DES SOCIÉTÉS

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous

La Société l'Accumulateur Tunisien Assad informe ses actionnaires et le public, qu'elle a reçu en date du 1er novembre 2024, la lettre de démission de Monsieur Zouhaier Charfeddine Ben Khelifa de ses fonctions d'administrateur, représentant des actionnaires minoritaires au conseil d'administration.

Ainsi, et conformément à la réglementation en vigueur, la société saisira bientôt le CMF afin de lancer les appels à candidature pour combler les postes vacants au conseil d'administration, à savoir un Administrateur Indépendant et l'Administrateur représentant des actionnaires minoritaires.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2024 – AS – 1262

AVIS DES SOCIÉTÉS

CHANGEMENT DE DIRIGEANT

STRATEGIE ACTIONS SICAV SA
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n°18-2005 du 3 octobre 2005
Siège social : 17, Rue de Jérusalem-1002 Tunis

STRATEGIE ACTIONS SICAV SA informe ses actionnaires et le public que, suivant procès-verbal enregistré le 07 novembre 2024 à la recette des finances rue de l'Autriche - Tunis, son conseil d'administration, réuni le 02 mai 2024, a décidé de nommer Monsieur Abdelhalim MESTIRI en qualité de Président Directeur Général de la SICAV en remplacement de Monsieur Slaheddine LARGUECHE.

2024 – AS – 1263

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2024 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/01/2025.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire
« ATL 2024-2 »**

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société Arab Tunisian Lease réunie le 25/04/2024 a autorisé l'émission par la société d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2024, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le 29/08/2024 a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 20MD susceptible d'être porté à 40MD et a délégué à la Direction Générale le pouvoir pour en fixer les conditions et les modalités d'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du 06/11/2024 d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 20MD susceptible d'être porté à 40MD selon les conditions suivantes :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
5 ans	10,35%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant :

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 20MD susceptible d'être porté à 40MD divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à 400 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL 2024-2 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 09/12/2024 et clôturées, sans préavis, au plus tard le 27/01/2025.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000D) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf. Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le 27/01/2025, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le 27/01/2025, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 10/02/2025 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 09/12/2024 auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants (AFC), Intermédiaire en Bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

But de l'émission :

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2024 des mises en force qui s'élèvent à 370MD. Ces mises en force seront financées à hauteur de 58,1MD par des emprunts obligataires, 24,9MD par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash flow de la société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « ATL 2024-2 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse).
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 des obligations.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **27/01/2025** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **27/01/2025** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à un seul taux d'intérêt fixe de 10,35% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année et l'emprunt sera amorti en totalité le **27/01/2030**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paielement :

Le paielement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **27 Janvier** de chaque année.

Le premier paielement en intérêts aura lieu le **27/01/2026**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **27/01/2026**.

Les paielements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10,35%** l'an.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale :

Les obligations sont émises pour une période totale de **5 ans**.

Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations du présent emprunt.

Duration de l'emprunt :

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,650 années**.

Garantie :

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du **15 Octobre 2024** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : BBB + (tun) ; Perspective : Stable
- Note nationale à court terme : F2 (tun)

Ci-après le lien de ladite notation :

<https://www.fitchratings.com/entity/arab-tunisian-lease-80361151#ratings>

Notation de l'emprunt :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du **11/11/2024**, la note provisoire à long terme « **BBB+ (EXP) (tun)** » à l'emprunt obligataire « **ATL 2024-2** » objet de la présente note d'opération

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est **émis par appel public à l'épargne**. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à tout investisseur intéressé et seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants - AFC, Intermédiaire en Bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts des obligations demeurent soumis aux dispositions du Code de l'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et de l'impôt sur les Sociétés, ses textes d'application et textes connexes ainsi qu'aux dispositions du code de la TVA, régissant la fiscalité de ces revenus.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **ATL 2024-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **BNA CAPITAUX**, intermédiaire en Bourse.

Marché des titres :

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'ATL s'engage à charger l'Intermédiaire en Bourse BNA CAPITAUX de demander l'admission de l'emprunt « **ATL 2024-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

L'ATL s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «**ATL 2024-2**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **18/11/2024** sous le n°**24-1138** du document de référence « ATL 2024 » enregistré auprès du CMF en date du **18/11/2024** sous le n°**24-007** et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 4ème trimestre 2024 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/01/2025.

La note d'opération ainsi que le document de référence « ATL 2024 » sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL, Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis ; de l'AFC, intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A Les jardins du lac II – Les berges du lac – 1053 Tunis, et sur le site Internet du CMF www.cmf.tn et de l'ATL www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs aux 4ème trimestre 2024 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 20/01/2025.

2024 – AS – 1264

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	116,483	123,017	123,038
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	161,974	171,970	172,002
3	UNION FINANCIERESALAMMO SICAV	UNION CAPITAL **	01/02/99	133,909	141,676	141,701
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	145,572	154,396	154,424
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	139,251	146,951	146,977
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	142,304	151,748	151,778
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	133,870	140,132	140,154
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	53,810	57,024	57,034
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	39,375	41,947	41,955
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	134,030	142,616	142,642
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	117,462	124,994	125,019
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	117,320	124,613	124,637
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
13	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	20,764	21,968	21,972
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	152,591	152,624
15	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	146,333	146,354
16	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,950	13,952
17	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	211,534	211,572
18	FCP SALAMEIT PLUS *	AFC	02/01/07	13,198	En liquidation	En liquidation
19	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	119,406	119,424
20	ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21	116,840	124,318	124,334
21	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	17,300	17,304
22	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	102,479	109,892	109,914
23	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	105,036	105,060
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
24	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,326	2,329
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION						
25	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	75,651	75,669
26	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	157,452	157,516
27	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	114,861	114,631
28	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	131,007	131,027
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
29	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	166,266	166,159
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	622,699	622,500
31	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	134,405	134,463
32	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	204,053	203,983
33	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	115,644	115,459
34	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	160,871	160,650
35	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	191,010	190,873
36	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	174,714	174,561
37	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	28,571	28,538
38	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	107,142	107,095
39	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,184	1,183
40	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,222	1,221
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
41	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 678,584	2 678,127
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	248,485	246,811
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,498	3,488
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	3,091	3,082
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	50,352	49,439
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,500	1,502
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,354	1,345
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,372	1,365
49	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	18,243	18,191
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	13,140	13,117
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	18,546	18,492
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 712,120	5 719,163
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION						
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL **	10/04/00	94,943	103,981	103,839
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,422	1,417

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	112,492	113,541	113,559	
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	101,715	101,394	101,409	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	15/05/06	15/05/24	6,567	108,976	109,089	109,111	
58 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	106,522	106,380	106,395	
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/24	7,087	107,814	107,321	107,341	
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/24	5,222	111,530	112,045	112,063	
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,204	107,814	107,833	
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,763	104,824	104,843	
63 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL **	17/12/01	30/05/24	5,857	108,991	109,042	109,062	
64 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	30/05/24	7,070	109,856	109,425	109,446	
65 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/24	5,885	107,593	107,446	107,464	
66 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	107,384	107,380	107,400	
67 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/24	6,692	106,088	106,023	106,043	
68 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	30/05/24	3,542	108,299	109,748	109,765	
69 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	105,957	105,679	105,697	
70 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	102,982	102,525	102,537	
71 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	109,844	109,806	109,823	
72 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL **	15/11/93	16/04/24	6,058	105,470	105,214	105,232	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
73 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,302	114,879	114,898	
74 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	7,103	107,664	107,070	107,090	
75 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,640	111,628	112,169	112,187	
76 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	107,851	107,661	107,683	
77 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 076,348	1 076,550	
78 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 687,877	10 690,146	
79 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	-	105,006	105,029	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
80 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	31/05/24	7,697	111,235	110,404	110,552	
81 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	106,605	106,759	
SICAV MIXTES								
82 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	62,861	64,434	64,344	
83 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	111,593	118,930	118,683	
84 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL **	26/07/99	30/05/24	0,847	17,940	17,888	17,879	
85 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	329,803	346,819	346,362	
86 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 266,898	2 450,203	2 447,960	
87 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	70,568	69,498	69,495	
88 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	23/05/24	2,326	56,146	55,439	55,451	
89 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL **	17/05/99	16/04/24	1,712	108,631	109,168	109,183	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,437	11,069	11,070	
91 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	16,704	17,764	17,731	
92 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	17,930	19,283	19,241	
93 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	15,723	16,739	16,708	
94 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/24	3,933	105,039	104,644	104,492	
95 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	90,783	90,213	90,101	
96 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	94,735	93,751	93,712	
97 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	113,029	113,026	
98 UBCL - FCP CEA	UNION CAPITAL **	22/09/14	30/05/24	4,273	100,033	105,489	105,447	
99 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	31/05/24	0,329	11,001	12,190	12,172	
100 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	104,525	104,511	
101 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	78,463	83,996	83,925	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	98,849	97,951	
103 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	2,609	124,098	127,657	127,644	
104 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	160,918	161,362	
105 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/24	6,689	156,449	161,259	161,110	
106 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	1,824	196,794	221,872	221,406	
107 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,330	186,237	203,659	203,376	
108 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,985	181,047	198,991	198,904	
109 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/05/24	0,281	25,149	30,195	30,117	
110 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	10 866,132	11 500,101	11 505,020	
111 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	En liquidation	En liquidation	
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	97,599	105,213	104,591	
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	4 947,705	5 610,573	5 623,230	
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	10,736	11,521	11,476	
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/24	8,627	173,918	178,050	177,968	
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	11 448,885	12 428,440	12 403,742	
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	10 487,634	11 210,677	11 181,817	
118 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 761,297	10 801,653	10 817,607	
119 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	10 636,069	11 321,783	11 328,125	
120 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 503,745	10 855,456	10 879,286	
121 FCP PROSPER + CEA	BTB CONSEIL	12/02/24	-	-	-	11,192	11,161	
122 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	-	-	-	112,161	111,605	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
123 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,196	126,098	128,411	128,198	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
124 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	10/05/24	32,661	1 033,783	1 114,363	1 110,863	
OPCVM en liquidation anticipée								
* Initialement dénommé COFIB CAPITAL FINANCE								

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse et le transfert au marché Hors-cote de la société «Générale Industrielle de Filtration -GIF- », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
26.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
27.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
28. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
29. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
30.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044

31. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
32. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
33. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
34.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
35. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
36.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
37. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
38.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
39. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
40. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
41. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
42. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
43. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
44. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
45. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
46. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
47.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
50.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
51. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
52. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
53.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
54. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
55. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
56. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
57.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
58. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
59.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
60. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
61. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
62. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
63. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
64. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
65. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
66.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

67. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
68. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
69. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
70. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
71. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
72. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
73. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
74. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT" - En Liquidation -	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nourira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22 .Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29. ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Chargaia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
44. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Chargaia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45. Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb M'hiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65. Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211

66.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
77. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
78. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
83.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
84.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
85.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
86.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
87.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
88.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
89.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
90.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
91.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
92.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
93.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
94.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
95.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" "- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
96.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
97. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
98.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
99. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
100.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
101.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
102.TAYSIR MICROFINANCE	2, Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903

103.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
104.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
105. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
106. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
107.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
108.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 11/11/2024

24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
49	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
50	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
51	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

DERNIERE MISE A JOUR : 11/11/2024

54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
57	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
59	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
61	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
80	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis

81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
99	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
102	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
105	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

111	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
112	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
114	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
118	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
119	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
120	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
121	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
122	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
124	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
125	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11 ^{ème} étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Compartiment TITAN SEED FUND I – Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUND I - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
7	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
8	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
9	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Société Advanced e-Technologies S.A « AeTECH »

Siège social : ZI Ariana, Aéroport - 03, rue des métiers, la Charguia II

La société AeTECH publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 13 décembre 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Noureddine Ben Arbia (Horwath ACF).

BILAN
AeTECH
Arrêté au 31 décembre 2023
(Exprimé en Dinars Tunisien)

31-déc

Actifs	Notes	2023	2022
<u>Actifs Non courants</u>			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		453 398	453 398
Amt : Immobilisations incorporelles		(446 061)	(443 221)
	1	7 337	10 177
Immobilisations corporelles		2 173 233	2 173 233
Amt : Immobilisations corporelles		(2 061 101)	(2 015 009)
	1	112 133	158 224
Immobilisations financières		4 012 565	4 012 565
Prov : Immobilisations financières		(237 038)	(237 038)
	2	3 775 527	3 775 527
Total des actifs immobilisés		3 894 996	3 943 928
Autres actifs non courants		0	0
Total des actifs non courants		3 894 996	3 943 928
<u>Actifs courants</u>			
Stocks		1 175 846	1 162 049
Prov : Stocks		(682 346)	(646 609)
	3	493 501	515 440
Clients et comptes rattachés		4 127 813	5 355 446
Prov : Clients et comptes rattachés		(1 880 327)	(1 796 007)
	4	2 247 486	3 559 439
Autres actifs courants		939 096	1 067 980
Prov : Autres actifs courants		(107 752)	(100 292)
	5	831 344	967 688
Placements et autres actifs financiers		0	0
Liquidités et équivalents de liquidités	6	2 846	7 653
Total des actifs courants		3 575 176	5 050 219
Total des actifs		7 470 173	8 994 147

BILAN
AeTECH
Arrêté au 31 décembre 2023
(Exprimé en Dinars Tunisien)

		31-déc	
Capitaux propres et Passifs	Notes	2023	2022
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		2 223 334	2 223 334
Réserve légale		164 000	164 000
Prime d'émission		2 916 670	2 916 670
Modifications comptables		(340 637)	(340 637)
Résultats reportés		(7 329 336)	(10 479 858)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(2 365 970)	(5 516 492)
Résultat de l'exercice		(1 613 617)	3 150 522
Total des capitaux propres	7	(3 979 586)	(2 365 970)
<u>Passifs</u>			
Passifs non courants			
Provisions pour risques et charges	8	51 821	53 821
Emprunts et dettes assimilées	9	41 419	820 683
Autres passifs non courants	10	12 880	762 309
Total des passifs non courants		106 120	1 636 813
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	11	2 498 274	1 820 938
Autres passifs courants	12	5 364 673	3 984 078
Concours bancaires et autres passifs financiers	13	3 480 692	3 918 288
Total des passifs courants		11 343 639	9 723 304
Total des passifs		11 449 759	11 360 117
Total des capitaux propres et des passifs		7 470 173	8 994 147

ETAT DE RESULTAT**AeTECH****Période du 1er janvier au 31 décembre 2023****(Exprimé en Dinars Tunisien)****Du 1er janvier****Au 31 décembre**

	Notes	2023	2022
Produits d'exploitation			
<i>Produits d'exploitation</i>	14	1 426 784	5 078 539
<i>Autres produits d'exploitation</i>	15	38 181	35 922
Total des produits d'exploitation		1 464 966	5 114 461
Charges d'exploitation			
<i>Achats consommés</i>	16	1 090 693	3 283 284
<i>Charges de personnel</i>	17	850 298	1 155 346
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>	18	193 852	186 141
<i>Autres charges d'exploitation</i>	19	384 239	672 382
Total des charges d'exploitation		2 519 083	5 297 153
Résultat d'exploitation		(1 054 117)	(182 693)
Charges financières nettes			
<i>Charges financières nettes</i>	20	(448 680)	(479 670)
<i>Autres gains ordinaires</i>	21	35	3 850 224
<i>Autres pertes ordinaires</i>	22	(108 343)	(22 504)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(1 611 106)	3 165 357
<i>Impôt sur les sociétés</i>	23	(2 510)	(14 835)
Résultat des activités ordinaires après impôt		(1 613 617)	3 150 522
<i>Eléments extraordinaires</i>		0	0
Résultat net de l'exercice		(1 613 617)	3 150 522
<i>Effets des modifications comptables (Net d'impôt)</i>		0	0
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		(1 613 617)	3 150 522

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AeTECH
Période du 1er janvier au 31 décembre 2023
(Exprimé en Dinars Tunisien)

	Du 1er janvier	
	Au 31 décembre	Au 31 décembre
Notes	2023	2022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net après modifications comptables	(1 613 617)	3 150 522
Ajustements pour :		
Dotations aux Amortissements et provisions	193 852	186 141
Reprises sur Amortissements et provisions	(38 181)	(35 922)
Variation des :		
* Stocks	(13 798)	61 324
* Créances	1 227 633	(357 233)
* Autres actifs	128 884	125 944
* Autres passifs non courants	(749 428)	141 599
* Fournisseurs et comptes rattachés	677 335	(138 239)
* Autres passifs courants	1 380 596	491 031
* Plus ou moins-value de cession	0	0
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	1 193 276	3 625 167
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Déc. affectés à l'acquisition d'immo. Corp. & incorp.	0	(7 459)
Enc. Affectés à la cession d'immo. Corp. & incorp.	0	0
Déc. affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	0	(3 751 000)
Enc. Provenant de la cession d'immobilisations financières	0	12 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	0	(3 746 459)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements provenant des emprunts	1 011 319	685 333
Décaissements provenant des emprunts	(1 597 003)	(538 401)
Modifications comptables	0	(340 637)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(585 684)	(193 705)
Variation de trésorerie	626 370	(314 997)
Trésorerie au début de l'exercice	(1 325 414)	(1 010 416)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(717 821)	(1 325 414)

Schéma intermédiaire de gestion
AeTECH
Période du 1er janvier au 31 décembre 2023
(Exprimé en Dinars Tunisien)

PRODUITS			CHARGES		SOLDES			
	31/12/23	31/12/22		31/12/23	31/12/22		31/12/23	31/12/22
Revenus	1 426 784	5 078 539	Achats de marchandises consommés	1 090 693	3 283 284			
Autres produits d'exploitation	38 181	35 922						
Production	1 464 966	5 114 461	Achats consommés	1 090 693	3 283 284	Marge commerciale	374 272	1 831 177
Marge commerciale	374 272	1 831 177	Autres charges externes (Hors impôts & taxes)	341 803	613 084			
<u>Sous total</u>	374 272	1 831 177	<u>Sous total</u>	341 803	613 084	Valeur ajoutée brute	32 469	1 218 093
Valeur ajoutée brute	32 469	1 218 093	Impôts et taxes	42 436	59 298			
			Charge de personnel	850 298	1 155 346			
<u>Sous total</u>	32 469	1 218 093	<u>Sous total</u>	892 734	1 214 644	Excédent brut d'exploitation	(860 265)	3 448
Excédent brut d'exploitation	(860 265)	3 448	Charges financières	448 680	479 670			
Autres gains ordinaires	35	3 850 224	Dotation aux amortissements & aux provisions	193 852	186 141			
Produits financiers	0	0	Autres pertes ordinaires	108 343	22 504			
			Impôt sur les bénéfices	2 510	14 835			
<u>Sous total</u>	(860 230)	3 853 673	<u>Sous total</u>	753 386	703 151	Résultat des activités ordinaires	(1 613 617)	3 150 522
Résultat des activités ordinaires	(1 613 617)	3 150 522	Eléments extraordinaires	0	0			
						Résultat net de l'exercice	(1 613 617)	3 150 522

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Advanced e -Technologies, société anonyme résidente, a été constituée le 12 octobre 2001. Le capital initial de la société s'élève à 500.000 DT, divisés en 50.000 actions de 10 dinars chacune.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de 150.000 DT pour être porté à 650.000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2004, a décidé une augmentation de capital de 270.000 DT pour le porter à 920.000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 mai 2007, a décidé une nouvelle augmentation du capital de 720.000 DT pour le porter de 920.000 DT à 1.640.000 DT et ce par les modalités suivantes :

- Un montant de 184.000 DT, par incorporation de la réserve extraordinaire de 100.000 DT et d'une partie de la réserve légale pour 84.000 DT et ce par création de 18.400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation,
- Un montant de 536.000 DT, par apport en numéraire et la création de 53.600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubeir Chaieb à hauteur de 36.000 DT, soit 3.600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour 300.000 DT, soit 30.000 actions et 200.000 DT, soit 20.000 actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05 septembre 2012, a décidé de réduire la valeur nominale de l'action au montant de 1 dinar. Le capital social est devenu composé de 1.640.000 actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune.

La proposition du Conseil d'Administration du 27 Août 2012, approuvée par l'Assemblée Générale extraordinaire du 05 Septembre 2012, d'introduire les actions de la société au marché alternatif de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis a été concrétisée durant l'exercice 2013. En date du 05 février 2013, le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme et d'Admission au Marché alternatif de la cote de la Bourse des actions de la société.

L'introduction au marché alternatif de la cote de la bourse a été effectuée par la mise sur le marché de 583.334 nouvelles actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune, au prix d'introduction de 6 dinars. La clôture des souscriptions a été réalisée en date du 12 Mars 2013 et le démarrage des négociations des actions nouvelles a été réalisé en date du 05 avril 2013.

La société a pour objet la fourniture, l'installation, la maintenance, le développement et l'intégration des produits, logiciels dans le monde des technologies de la communication de l'Internet, de l'informatique et de bureautique, et d'une façon générale, toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets annexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement. La société est également un distributeur des produits Ooredoo. L'activité de distribution des produits Ooredoo a été apportée à la filiale Advanced e-services à la date du 01/07/2022.

Il est à noter que la société a été créée à la suite de l'achat partiel de l'actif de l'activité EDD d'Alcatel Tunisie.

II. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises, complétée par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

III. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

III.1. Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture si l'opération n'a pas été dénouée avant l'arrêt des états financiers. Les gains et pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

III.2. Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif sont immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'entrée.

Ils comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale, d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible ;
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

▪ Logiciels (linéaire)	33%
▪ Agencements & aménagements (linéaire)	10%
▪ Équipements de bureau (linéaire)	10-20%
▪ Matériel informatique	33,33%
▪ Matériel de transport	20%
▪ Frais préliminaires	33,33%

Certaines immobilisations dont la valeur est inférieure à D : 500 sont amorties au taux de 100%.

III.3. Emprunts

Le principal des emprunts non remboursés est présenté au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants : Concours bancaires et autres passifs financiers.

III.4. Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA. Les TVA, collectées et récupérables, sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'État et les collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

III.5. Principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2023 ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière dont notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de prudence ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de réalisation des revenus.

NOTES AU BILAN

Note 1 : Immobilisations Incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations entre le 01/01/2023 au 31/12/2023 se présente comme suit :

Rubrique	Valeurs brutes			Solde au 31/12/2023	Amortissements			Solde au 31/12/2023	VCN	
	31/12/2022	Acquisition	Cession		31/12/2022	Dotation	Cession		Au 31/12/2022	Au 31/12/2023
Licences & Logiciels	181 370	0	0	181 370	(181 370)	0	0	(181 370)	0	0
Site WEB	16 328	0	0	16 328	(10 237)	(1 700)	0	(11 937)	6 092	4 392
Fonds commercial	250 000	0	0	250 000	(250 000)	0	0	(250 000)	0	0
Investissements de recherche & de développement	5 700	0	0	5 700	(1 615)	(1 140)	0	(2 755)	4 085	2 945
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des immobilisations incorporelles	453 398	0	0	453 398	(443 221)	(2 840)	0	(446 061)	10 177	7 337
Agencements, Aménagements et installations	180 981	0	0	180 981	(126 495)	(11 595)	0	(138 090)	54 487	42 891
Installation téléphonique	123 756	0	0	123 756	(109 341)	(4 849)	0	(114 190)	14 415	9 567
Matériel et outillage	98 179	0	0	98 179	(96 056)	(440)	0	(96 496)	2 123	1 683
Matériel de transport	1 008 293	0	0	1 008 293	(926 560)	(24 973)	0	(951 533)	81 733	56 760
Mobilier, Matériels de bureau	149 119	0	0	149 119	(148 999)	(120)	0	(149 119)	120	0
Matériel informatique	612 905	0	0	612 905	(607 558)	(4 114)	0	(611 673)	5 347	1 232
Total des immobilisations corporelles	2 173 233	0	0	2 173 233	(2 015 009)	(46 092)	0	(2 061 101)	158 224	112 133
Total des immobilisations	2 626 631	0	0	2 626 631	(2 458 230)	(48 932)	0	(2 507 162)	168 401	119 469

Note 2 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières totalisent à la clôture de l'exercice 2023 un montant net de D : 3 775 527 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Titres de participation GLOBAL TELECOM NETWORKING	200 000	200 000
Titres de participation Advanced e-technologies	3 760 999	3 760 999
Dépôt et cautionnements	51 566	51 566
<u>Total immobilisations financières brutes</u>	<u>4 012 565</u>	<u>4 012 565</u>
Prov : Immobilisations financières	(237 038)	(237 038)
<u>Total Immobilisations financières</u>	<u>3 775 527</u>	<u>3 775 527</u>

Note 3 : Stocks

Les stocks totalisent au 31 décembre 2023 D : 493 501 contre D : 515 440 à la fin de l'exercice 2022 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Stocks solution	1 170 392	1 074 512
Stocks distribution	5 454	87 536
<u>Total Stocks</u>	<u>1 175 846</u>	<u>1 162 049</u>
Provision des stocks	(682 346)	(646 609)
<u>Total Stocks</u>	<u>493 501</u>	<u>515 440</u>

Note 4 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2023 D : 2 247 486 contre D : 3 559 439 à la fin de l'exercice 2022 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Clients ordinaires	1 229 770	3 285 136
Clients douteux	2 065 346	1 981 026
Clients factures à établir	832 697	89 285
<u>Total clients bruts</u>	<u>4 127 813</u>	<u>5 355 446</u>
Prov : Clients douteux	(1 880 327)	(1 796 007)
<u>Total Clients et comptes rattachés</u>	<u>2 247 486</u>	<u>3 559 439</u>

Note 5 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent à la clôture de l'exercice 2023 un montant de D : 831 344 contre D : 967 688 à la fin de l'exercice précédent et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Personnel à l'actif	7 497	8 851
Fournisseurs débiteurs	103 313	91 848
Etat, impôts et taxes à l'actif	563 116	627 055
Charges constatées d'avance	126 678	201 733
Débiteurs divers	138 493	138 493
<u>Total autres actifs courants bruts</u>	<u>939 096</u>	<u>1 067 980</u>
Provision des autres actifs courants	(107 752)	(100 292)
<u>Total Autres actifs courants</u>	<u>831 344</u>	<u>967 688</u>

Note 6 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2023 à D : 2 846 contre D : 7 653 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillant ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Avoirs en banques	1 104	6 867
Caisses	546	786
SICAV PLUS	129	0
Chèques en caisse	0	18 778
Chèques à l'encaissement	1 067	0
<u>Total des liquidités et équivalents bruts</u>	<u>2 846</u>	<u>26 430</u>
Provision pour dép. liquidités et équivalents de liquidités	0	(18 778)
<u>Total Liquidités et équivalents de liquidités</u>	<u>2 846</u>	<u>7 653</u>

Note 7 : Capitaux propres

Les capitaux propres présentent au 31 décembre 2023 un solde négatif de D : 3 979 586 contre un solde négatif de D : 2 365 969 au 31 décembre 2022 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>Capital social</i>	<i>Réserves légales</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Modif comptables</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Total</i>
Capitaux propres au 31 décembre 2022	2 223 334	164 000	(10 479 858)	2 916 670	(340 637)	3 150 522	(2 365 969)
Affectation du résultat	0	0	3 150 522	0		(3 150 522)	0
Résultat au 31 décembre 2023	0	0	0	0		(1 613 617)	(1 613 617)
Capitaux propres au 31 décembre 2023	2 223 334	164 000	(7 329 336)	2 916 670	(340 637)	(1 613 617)	(3 979 586)

Le capital initial de la société s'élève à D : 500 000, divisés en 50 000 actions de 10 dinars chacune.

Il a été libéré du quart à la souscription et le reliquat a été libéré au cours de l'exercice 2003.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de D : 150 000 pour être porté à D : 650 000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 24 juin 2004, a décidé d'augmenter le capital social de la société de D : 270 000 pour le porter à D : 920 000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 mai 2007 a décidé une nouvelle augmentation du capital de D : 720 000 pour le porter de D : 920 000 à D : 1 640 000 et ce par les modalités suivantes :

- Un montant de D : 184 000, par incorporation de la réserve extraordinaire de D : 100 000 et d'une partie de la réserve légale pour D : 84 000 et ce par création de 18 400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation.
- Un montant de D : 536 000, par apport en numéraire et la création de 53 600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubeir Chaieb à hauteur de D : 36 000 dinars, soit 3 600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour D : 300 000, soit 30 000 actions et D : 200 000, soit 20 000 actions.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 3 janvier 2013, a décidé une nouvelle augmentation du capital de D : 583 334 pour le porter de D : 1 640 000 à D : 2 223 334 et ce par l'émission de 583.334 nouvelles actions.

Note 8 : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges présentent au 31 décembre 2023 un solde de D : 51 821 contre un solde D : 53 821 au 31 décembre 2022 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Provisions pour risques et charges	51 821	53 821
<i>Total Provisions pour risques et charges</i>	<i>51 821</i>	<i>53 821</i>

Note 9 : Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées présentent au 31 décembre 2023 un solde de D : 41 419 contre D : 820 683 au 31 décembre 2022 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Rééchelonnement BNA	0	620 971
Emprunts Amen bank	0	137 800
Emprunts Leasing	41 419	61 912
<i>Total Emprunts et dettes assimilées</i>	<i>41 419</i>	<i>820 683</i>

Les emprunts à court et long terme de Aetech se présentent de la manière suivante :

Tableau de variation des emprunts bancaires à moyen et long terme

Emprunt	Capital initial	Taux d'intérêts	Durée	Solde au 31/12/2022	Encaissements 2023	Décaissements 2023	Solde au 31/12/2023			Variation
							Solde à Long terme	Solde à Court terme	Solde Global	
Emprunt Amen Bank	560 000	TMM+3%	5 ans	305 693	0	(54 048)	0	251 645	251 645	(54 048)
Rééchelonnement BNA	620 971			620 971	0	0	0	620 971	620 971	0
Total				926 664	0	(54 048)	0	872 616	872 616	(54 048)

Tableau de variation des emprunts Leasing

Emprunt	Capital initial	Taux d'intérêts	Durée	Solde au 31/12/2022	Encaissements 2023	Décaissements 2023	Solde au 31/12/2023			Variation
							Solde à Long terme	Solde à Court terme	Solde Global	
Crédit-Bail HL 664224	99 691	14,11%	5 ans	79 662	0	(17 813)	41 419	20 429	61 848	(17 813)
Total				79 662	0	(17 813)	41 419	20 429	61 848	(17 813)

Tableau de variation des emprunts à court terme

Emprunt	Solde au 31/12/2022	Encaissements en 2023	Décaissements en 2023	Solde au 31/12/2023	Variation
Financements en devise	717 801	881 495	(1 249 010)	350 286	(367 515)
Crédits de mobilisation	163 000	129 824	(176 132)	116 693	(46 307)
Billets de trésorerie	1 500 000	0	(100 000)	1 400 000	(100 000)
Total	2 380 801	1 011 319	(1 525 142)	1 866 979	(513 823)

Total Emprunts

Emprunt	Solde au 31/12/2022	Encaissements en 2023	Décaissements en 2023	Solde au 31/12/2023			Variation
				Solde à Long terme	Solde à Court terme	Solde Global	
Total Emprunts bancaires MLT	926 664	0	(54 048)	0	872 616	872 616	(54 048)
Total Emprunts leasing	79 662	0	(17 813)	41 419	20 429	61 848	(17 813)
Total Emprunts à court terme	2 380 801	1 011 319	(1 525 142)	0	1 866 979	1 866 979	(513 823)
Total	3 387 127	1 011 319	(1 597 003)	41 419	2 760 025	2 801 444	(585 684)

Note 10 : Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants présentent au 31 décembre 2023 un solde de D : 12 881 contre D : 762 309 au 31 décembre 2022 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Dette échéancier fiscal à plus d'un an	12 881	368 289
Dette échéancier CNSS à plus d'un an	0	394 019
Total Autres passifs non courants	12 881	762 309

Note 11 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent à la clôture de l'exercice 2023 D : 2 498 274 contre D : 1 820 938 à la fin de l'exercice précédent. Ils se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Fournisseurs d'exploitation	1 912 165	1 748 117
Fournisseurs, effets à payer	20 374	69 323
Fournisseurs, factures & avoirs non parvenues	565 734	3 499
Total Fournisseurs et comptes rattachés	2 498 274	1 820 938

Note 12 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à la clôture de l'exercice 2023 D : 5 364 673 contre D : 3 984 078 à la clôture de l'exercice 2022. Ils se détaillent ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Personnel	256 288	211 422
CNSS et organismes sociaux	1 271 165	481 516
Dette échéancier CNSS à moins d'un an	0	181 050
Provision pour congés payés	112 131	146 912
Etat, impôts et taxes	619 740	428 425
Dette échéancier fiscal à moins d'un an	602 762	820 199
Charges à payer	223 951	113 304
Produits constatés d'avance	89 507	100 426
Créditeurs divers	346 433	243 722
Compte courant associé	912 199	912 199
Société du groupe Advanced e-Services	865 192	135 935
Clients, créditeurs	65 304	208 969
Total Autres passifs courants	5 364 673	3 984 078

Note 13 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2023 à D : 3 480 692 contre D : 3 918 288 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillant ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Crédits de mobilisation	116 693	163 000
Échéances à moins d'un an sur emprunts	137 713	148 504
Échéances à moins d'un an sur crédit-bail	20 429	17 750
Échéances impayées sur emprunts et crédit-bail	113 932	19 389
Financements en devise	350 286	717 801
Dette bancaire à rééchelonner BNA	620 971	0
Billets de trésorerie	1 400 000	1 500 000
Virements internes	34 658	34 658
Découverts bancaires	686 009	1 317 186
Total Concours bancaires et autres passifs financiers	3 480 692	3 918 288

NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT

Note 14 : Revenus

Les revenus totalisent D : 1 426 784 en 2023 contre D : 5 078 539 pour l'exercice 2022 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Ventes activité distribution	0	2 667 794
Ventes activité solution	1 426 784	2 410 745
Total Produits d'exploitation	1 426 784	5 078 539

Note 15 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent D : 38 181 en 2023 contre D : 35 922 pour l'exercice 2022 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Reprise sur provisions des créances	6 382	4 997
Reprise sur provisions des stocks	7 016	8 925
Reprise sur provisions pour risques	2 000	22 000
Reprise sur provisions des éléments financiers	18 778	0
Reprise sur provisions des immobilisations financières	4 005	0
Total Autres produits d'exploitation	38 181	35 922

Note 16 : Achats consommés

Les achats consommés totalisent D : 1 090 693 en 2023 contre D : 3 283 284 pour l'exercice 2022 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Achats non stockés	23 689	31 889
Variations des stocks	(13 798)	61 324
Achats de marchandises	1 080 802	1 230 244

Commission activation de lignes	0	1 031 710
Frais sur activation de lignes	0	85 435
Commission de recharges	0	842 681
Total Achats consommés	1 090 693	3 283 284

Note 17 : Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent D : 850 298 en 2023 contre D : 1 155 346 pour l'exercice 2022 et se présentent comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Traitements et salaires	788 010	999 379
Charges sociales	158 395	184 190
Congés payés	3 194	21 228
Gratifications aux adm	0	200
Transfert de charges sur frais de personnel	(99 300)	(49 650)
Total Charges de personnel	850 298	1 155 346

Note 18 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent D : 193 852 en 2023 contre D : 186 141 pour l'exercice 2022 et se présentent comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Dotations aux amortissements des immobilisations incorp	2 840	2 912
Dotations aux amortissements des immobilisations corp	46 092	67 298
Dotations aux provisions des stocks	42 753	54 566
Dotations aux provisions des autres actifs courants	11 465	0
Dotations aux provisions des créances	90 702	61 365
Total Dotations aux amortissements et aux provisions	193 852	186 141

Note 19 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent D : 384 239 en 2023 contre D : 672 382 pour l'exercice 2022 et se présentent comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Services extérieurs	220 090	271 822
Autres services extérieurs	380 309	484 551
Impôts et taxes	42 436	59 298
Transfert de charges / autres charges d'exploitation	(258 596)	(143 289)
Total Autres charges d'exploitation	384 239	672 382

- Les services extérieurs totalisent D : 220 090 au 31 décembre 2023 contre D : 271 822 au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Charges locatives et de copropriétés	130 647	163 984
Entretiens et réparations	23 917	40 110
Assurances	47 653	47 255
Frais de formation	1 600	2 050
Sous-traitance	2 192	1 560
Divers services extérieurs	14 081	16 862
Total Services extérieurs	220 090	271 822

- Les autres services extérieurs totalisent D : 380 309 au 31 décembre 2023 contre D : 484 551 au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Honoraires	52 174	59 747
Dons et subventions	0	1 000
Publicité	6 176	13 911
Transports et déplacements	101 565	134 081
Voyages, missions et réceptions	15 560	30 649
Frais de PTT	17 366	26 282
Services bancaires	32 469	63 883
Autres rémunérations	125 000	125 000
Jetons de présence	30 000	30 000
Total Autres services extérieurs	380 309	484 551

- Les impôts et taxes totalisent D : 42 436 au 31 décembre 2023 contre D : 59 298 au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
TFP	16 227	18 980
FOPROLOS	8 114	9 490
TCL	3 405	4 258
Taxe de circulation	6 201	6 695
Autres droits et taxes	8 489	19 875
Total Impôts et taxes	42 436	59 298

Note 20 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent au 31 décembre 2023 D : 448 680 contre D : 479 670 à la fin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Charge d'intérêts	350 172	353 882
Pénalité de retard	101 708	104 103
Pertes / Gains de change	(3 199)	21 686
Total Charges financières nettes	448 680	479 670

Note 21 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent au 31 décembre 2023 D : 35 contre D : 3 850 224 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Gains sur éléments non récurrents	35	3 850 224
Total Autres gains ordinaires	35	3 850 224

Note 22 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent D : 108 343 à la fin de 2023 contre D : 22 504 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Autres pertes sur éléments exceptionnels	108 343	22 504
Total Autres pertes ordinaires	108 343	22 504

Note 23 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise D : 2 510 à la fin de 2023 contre D : 14 835 à la clôture de l'exercice précédent :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Impôt sur les sociétés	2 510	14 835
Total Impôt sur les sociétés	2 510	14 835

NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 24 : Trésorerie

Au 31 décembre 2023, la trésorerie totalise un solde négatif de D : 717 821 contre un solde négatif de D : 1 325 414 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Valeurs à l'encaissement	1 196	18 778
Banques créditrices	1 104	6 867
Caisses	546	786
Virements internes	(34 658)	(34 658)
Banques débitrices	(686 009)	(1 317 186)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(717 821)	(1 325 414)

NOTES COMPLEMENTAIRES

Note 25 : Résultat par action

<i>Libellé</i>	31/12/2023	31/12/2022
Résultat d'exploitation en DT	(1 054 117)	(182 693)
Résultat avant impôt	(1 611 106)	3 165 357
Résultat Net	(1 613 617)	3 150 522
Capital social	2 223 334	2 223 334
Valeur nominale en DT	1,000	1,000
<i>Résultat d'exploitation par action en DT</i>	<i>(0,474)</i>	<i>(0,082)</i>
<i>Résultat avant impôt par action</i>	<i>(0,725)</i>	<i>1,424</i>
<i>Résultat Net par action en DT</i>	<i>(0,726)</i>	<i>1,417</i>

Note 26 : Opérations avec les parties liées

26.1 Identification des parties liées :

Les parties liées de la société Aetech sont les sociétés « Tuniphone » et « Eco Tech Immobilière » dont les gérants sont respectivement Mr Mongi CHAIEB et Mr Zoubeir CHAIEB président du conseil de la société Aetech et principal associé, ainsi que la filiale Advanced e-Services filiale créée en 2021 et détenue à 99,99% par Aetech et dont le gérant est Mr Zoubeir CHAIEB.

26.2 Transactions et soldes avec les parties liées autres que les dirigeants de la société :

Opérations réalisées avec la société Tuniphone :

- Le compte client Tuniphone présente un solde de D : 230 632.
- Le compte fournisseur Tuniphone comptabilisé par AeTECH au 31 décembre 2023 totalise un solde débiteur de D : 178 222 DT.

Compte courants associés :

Les comptes courants associés s'élèvent à un montant de D : 912 199 au 31/12/2023 :

- Le conseil d'administration de la société Aetech du 08/05/2019 a autorisé qu'il y ait un compte courant associé avec la société Ecotech Immobilière. L'affectation de la dette fournisseurs Ecotech en compte courant associé pour un montant de 621 765 DT a été autorisé par le conseil d'administration du 08/04/2022 parmi les opérations prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- Le compte courant associés de Mr Zoubeir Chaieb s'élève au 31/12/2023 à D : 290 434

Opérations réalisées avec la société Advanced e-Services :

- La société Advanced e-Technologies a facturé en 2023 à sa filiale Advanced e-Services des charges communes pour un montant de D : 357 896 HT.
- Le compte client Advanced-e-services a été soldé.
- Le compte fournisseur Advanced-e-services comptabilisé par AeTECH au 31 décembre 2023 totalise un solde débiteur de D : 26 354 DT.

- Le compte courant de la société Advanced-e-services, comptabilisé parmi les passifs de AeTECH, s'élève au 31/12/2023 à un montant de D : 865 192.

26.3 Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés à raison de trois mille (3000) Dinars Tunisiens en Net à la suite de la décision du conseil d'administration du 05 novembre 2024.

Le Conseil d'Administration en date du 07 mai 2021 a décidé d'accorder une rémunération de 150 000 annuelle au directeur général. Au titre de l'exercice 2023, le Directeur Général a perçu un salaire brut annuel de 151 890 DT.

Par ailleurs, le conseil d'administration a accordé au directeur général une prime d'intéressement annuelle de 10% sur le résultat brut d'exploitation consolidé.

Le Conseil d'Administration en date du 07 mai 2021 a décidé d'accorder une rémunération annuelle nette de 100 000 dinars au profit du Président du Conseil d'Administration durant son présent mandat en tant que Président du Conseil. Ce montant s'élève à D : 125 000. Le Président du Conseil bénéficie, en outre, d'une voiture de fonction et de la prise en charge par la société de tous les frais et dépenses y afférents.

	Directeur Général		Président du Conseil	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2023	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2023
Rémunérations brutes	150 432	52 351	125 000	362 781
Congés à payer	9 331	54 400	0	0
Prime annuelle sur 2022	0	27 500	0	0
Prime annuelle sur 2023	0	0	0	0

Note27 : Engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeant et associé
1- Engagements donnés			
a) Garanties personnelles			
* Cautionnement et aval	560 000 DT	Amen Bank	Mr Zoubeir Chaïeb
* Caution solidaire et personnel	1 220 000 DT	STB	Mr Zoubeir Chaïeb
* Autres garanties	0 DT		
b) Garanties réelles			
* Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériel de la société AeTECH sis à la ZI Ariana Aéroport, la Charguia II, 03 rue des métiers	1 727 068 DT	STB	
* Hypothèque en rang utile sur la totalité de sa propriété sise à Megrine d'une superficie de 994m2 objet du titre foncier N°11965 Ben Arous.	1 727 068 DT	STB	Mr Zoubeir Chaïeb
* Hypothèque en rang utile sur la totalité de sa propriété sise à l'Ariana d'une superficie de 472m2 objet du titre foncier N°6251 Ariana	1 727 068 DT	STB	Mr Zoubeir Chaïeb
c) Effets escomptés et non échus	0 DT		
d) Créances à l'exportation mobilisées	0 DT		

e) Abandon de créances	0 DT		
B- Engagements reçus			
a) Garanties personnelles			
* Cautionnement	26 727 DT	STB	
	59 000 DT	T.TELECOM	
	6 247 DT	OACA	
	18 262 DT	AISA	
	29 042 DT	TUNIS RE	
	83 039 DT	PRESIDENCE	
	62 903 DT	UTSS	
	7 242 DT	MIN. SANTE	
	3 135 DT	STEG	
	1 115 DT	MIN. INTERIEU	
* Aval			
* Autres garanties			
b) Garanties réelles			
* Nantissement	0 DT		
* Hypothèque	0 DT		
c) Effets escomptés et non échus	0 DT		
d) Créances à l'exportation mobilisées	0 DT		
e) Abandon de créances	0 DT		

Note 28 : Evènements postérieurs à la date de clôture

- La société a fait l'objet d'une vérification approfondie depuis le 8 aout 2024 au titre de l'impôts sur les sociétés, les acomptes provisionnels, la taxe sur la valeur ajoutée, la retenue à la source, la taxe à la Formation Professionnelle, le Fonds de Promotion du Logement pour les salaries, la taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel, le droit de timbre et la contribution sociale de solidarité pour les périodes 2020, 2021, 2022 et 2023.
- Les états financiers ont été arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 05 novembre 2024. En conséquence, ils ne reflètent pas les évènements postérieurs à cette date.

SOCIETE ADVANCED E-TECHNOLOGIES SA

**Rapports du commissaire aux comptes
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023**

I - RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Advanced e-Technologies SA,

I.1. Rapport sur les états financiers

I.1.1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 10 mai 2022, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « Advanced e-Technologies SA » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Ces Etats Financiers font ressortir un total bilan de 7 470 173 DT et des capitaux propres négatifs de 3 979 586 DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 1 613 617 DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers ci-joint présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « Advanced e-Technologies SA » au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

I.1.2. Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquitté des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

Nos travaux nous ont conduit à émettre les réserves suivantes :

- Nous n'avons pas reçu des réponses de nos demandes d'informations adressées aux banques et aux avocats de la société. Cette situation a pour effet de limiter l'étendue de nos investigations.
- Au 31 décembre 2023, nous avons constaté une insuffisance concernant le passif des dettes fiscales de la société Aetech pour un montant total de 712 758 DT qui sont déjà inscrites chez la recette des finances.
- Au 31 décembre 2023, nous avons constaté un risque de pénalité de retard, non comptabilisé chez Aetech, sur le paiement des dettes de la société auprès de la caisse de sécurité sociale pour montant s'élevant à 378 000 DT.

1.1.3. Paragraphes d'observations

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur la note 28 des états financiers qui indique que la société fait l'objet d'une vérification approfondie depuis le 08 août 2024 au titre de l'impôt sur les sociétés, les acomptes provisionnels, la taxe sur la valeur ajoutée, la retenue à la source, la taxe à la Formation Professionnelle, le Fonds de Promotion du Logement pour les salaires, la taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel, le droit de timbre et la contribution sociale de solidarité pour les périodes 2020, 2021, 2022 et 2023.

1.1.4. Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 7 relative au Capitaux propres qui indique que pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les passifs de la société excèdent de 3 979 586 DT le total de ses actifs. La société « Advanced e-Technologies SA » a engagé un plan de restructuration financière et opérationnelle afin de remédier à cette situation. Ce plan a été soumis et approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2022.

Le plan en question a été entamé par l'apport en capital de l'activité distribution à la filiale Advanced e-Services, ce qui a généré une plus-value d'un montant de 3 751 000 DT.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

1.1.5. Questions clés d'audit

Outre des questions traitées dans les sections « Fondement de l'opinion » et « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés d'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

a- Evaluation des créances clients

Les créances sur les clients présentent un solde net de 2 247 486 DT.

Compte tenu de l'importance de cette rubrique, nous avons considéré la dépréciation des créances clients comme un point clé d'audit.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur et la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des

créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le Management.

b- Evaluation des stocks

Les stocks, figurant au bilan au 31 décembre 2023 pour un montant brut de 1 175 846 DT et provisionnés à hauteur de 682 346 DT, ce qui fait un montant net de 493 501 DT, représentent un des postes les plus importants du bilan.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en :

- La revue des états de mouvements des stocks solution et distribution ;
- L'assistance aux inventaires physiques de fin d'année ;
- L'examen de la valorisation des différentes catégories de stock en recalculant les coûts retenus au niveau du système d'information et en s'assurant de la continuité de son application sur toute la période ;
- La vérification du correct rattachement des ventes et achats à la bonne période ; et
- La revue des hypothèses et modalités de calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

1.1.6. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

1.1.7. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la

continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

1.1.8. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude

ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

I.2. Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

I.2.1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

I.2.2. Respect des délais légaux de publication et de tenue de l'assemblée générale

La société n'a pas respecté les délais légaux de publication et de divulgation des informations financières relatives aux états financiers individuels au 31 décembre 2023 tels que prévus au niveau des articles 3, 21 et 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du

marché financier telle que modifiée par les textes subséquents ainsi que par l'article 275 du code des sociétés commerciales.

1.2.3. Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales

À la suite des pertes cumulées comme indiqué dans le point « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », les états financiers font apparaître des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales, le conseil d'administration doit convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de se prononcer sur la continuité d'exploitation de la société. L'assemblée générale extraordinaire, réunie dans les délais, a décidé de reporter la décision relative à la continuité d'exploitation.

Le conseil d'administration du 05 novembre 2024 a convoqué une nouvelle assemblée générale extraordinaire pour la date du 13 décembre 2024 à l'effet de décider la continuité d'exploitation, sous la lumière du plan de restructuration qui a été approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2022.

1.2.4. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 14 novembre 2024

**Le commissaire aux comptes
Horwath ACF**

Noureddine BEN ARBIA



SOCIETE ADVANCED E-TECHNOLOGIES SA

Rapports du commissaire aux comptes Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

II – RAPPORT SPECIAL

Messieurs les actionnaires de la société Advanced e-Technologies SA,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2023.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées au cours de l'exercice 2023

- La société Advanced e-Technologies a facturé en 2023 à sa filiale Advanced e-Services des charges communes pour un montant de 357 896 DT HT.
Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 19 mai 2023.
- Le compte courant de la société Advanced-e-services, comptabilisé parmi les passifs de AeTECH, s'élève au 31/12/2023 à un montant de 865 192 DT.
- Les ventes réalisées courant l'année 2023 avec le client Advanced-e-services totalisent un montant de 4 002 DT TTC.
Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 19 mai 2023.
- Le compte client Advanced-e-services a été soldé au 31 décembre 2023.
- Le compte fournisseur Advanced-e-services présente un solde de débiteur de 26 354 DT au 31 décembre 2023.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Les comptes courants associés s'élèvent à un montant de D : 912 199 au 31/12/2023 :

- Le conseil d'administration de la société Aetech du 08/05/2019 a autorisé qu'il y ait un compte courant associé avec la société Ecotech Immobilière. L'affectation de la dette fournisseurs Ecotech en compte courant associé pour un montant de 621 765 DT a été autorisé par le conseil d'administration du 08/04/2022 parmi les opérations prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.
 - Le compte courant associés de Mr Zoubeir Chaieb s'élève au 31/12/2023 à D : 290 434
- Le compte fournisseur Tuniphone comptabilisé par AeTECH au 31 décembre 2023 totalise un solde débiteur de 178 222 DT.
- Le compte client Tuniphone présente un solde de 230 632 DT au 31 décembre 2023.

C. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et les engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit à la date du 31 décembre 2023 :

La rémunération annuelle du Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 07 mai 2021. Elle s'élève à la somme annuelle brute de 150 000 DT, en plus d'une prime d'intéressement annuelle variable calculée à raison de 10% sur le résultat brut d'exploitation consolidé.

- La rémunération annuelle du Président du conseil a été fixée par décision du conseil d'administration du 07 mai 2021. Elle s'élève à la somme annuelle brute de 125 000 DT ;

	<i>Directeur Général</i>		<i>Président du Conseil</i>	
	<i>Charges de l'exercice</i>	<i>Passif au 31/12/2023</i>	<i>Charges de l'exercice</i>	<i>Passif au 31/12/2023</i>
Rémunérations brutes	150 432	52 351	125 000	362 781
Congés à payer	9 331	54 400	0	0
Prime annuelle sur 2022	0	27 500	0	0
Prime annuelle sur 2023	0	0	0	0

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 14 novembre 2024

Le commissaire aux comptes
Horwath ACF

Noureddine BEN ARBIA



AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Groupe Société Advanced e-Technologies S.A « AeTECH »
Siège social : ZI Ariana, Aéroport - 03, rue des métiers, la Charguia II

La société AeTECH publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 13 décembre 2024. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes : Mr Noureddine Ben Arbia (Horwath ACF).

Etats Financiers Consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023

BILAN Consolidé Groupe AeTECH (Exprimé en Dinars Tunisien)

Arrêté au 31 décembre

Actifs	Notes	2023	2022	Variation
<u>Actifs Non courants</u>				
Actifs Immobilisés				
Immobilisations incorporelles		453 398	453 398	0
Amt : Immobilisations incorporelles		(446 061)	(443 221)	(2 840)
	1	7 337	10 177	(2 840)
Immobilisations corporelles		2 312 496	2 173 233	139 263
Amt : Immobilisations corporelles		(2 067 883)	(2 015 009)	(52 875)
	1	244 613	158 224	86 388
Immobilisations financières		251 566	251 566	0
Prov : Immobilisations financières		(237 038)	(237 038)	0
	2	14 528	14 528	0
Total des actifs immobilisés		266 477	182 929	83 548
Total des actifs non courants		266 477	182 929	83 548
<u>Actifs courants</u>				
Stocks		1 177 078	1 163 897	13 181
Prov : Stocks		(682 346)	(646 609)	(35 737)
	3	494 733	517 288	(22 556)
Clients et comptes rattachés		5 005 234	5 968 116	(962 882)
Prov : Clients et comptes rattachés		(1 880 327)	(1 796 007)	(84 320)
	4	3 124 907	4 172 109	(1 047 202)
Autres actifs courants		1 006 466	1 821 167	(814 701)
Prov : Autres actifs courants		(107 752)	(100 292)	(7 460)
	5	898 714	1 720 875	(822 161)
Liquidités et équivalents de liquidités	6	195 408	9 670	185 738
Total des actifs courants		4 713 762	6 419 942	(1 706 180)
Total des actifs		4 980 239	6 602 871	(1 622 632)

BILAN Consolidé
Groupe AeTECH
(Exprimé en Dinars Tunisien)

Arrêté au 31 décembre

Capitaux propres et Passifs	Notes	2023	2022	Variation
<u>Capitaux propres</u>				
Capital social		2 223 334	2 223 334	0
Réserves consolidés		(8 188 846)	(7 743 789)	(445 058)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(5 965 512)	(5 520 455)	(445 058)
<u>Résultat consolidé</u>		<u>(1 413 801)</u>	<u>(391 079)</u>	<u>(1 022 722)</u>
Total des capitaux propres	7	(7 379 313)	(5 911 534)	(1 467 779)
<u>Passifs</u>				
<u>Passifs non courants</u>				
Provisions pour risques et charges	8	51 821	53 821	(2 000)
Emprunts et dettes assimilées	9	151 831	820 683	(668 852)
Autres passifs non courants	10	102 001	762 309	(660 308)
Total des passifs non courants		305 653	1 636 813	(1 331 160)
<u>Passifs courants</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	11	3 704 371	2 878 704	825 667
Autres passifs courants	12	4 839 884	4 087 729	752 155
Concours bancaires et autres passifs financiers	13	3 509 644	3 911 159	(401 516)
Total des passifs courants		12 053 899	10 877 592	1 176 307
Total des passifs		12 359 552	12 514 405	(154 853)
Total des capitaux propres et des passifs		4 980 239	6 602 871	(1 622 632)

Etat de résultat Consolidé
Groupe AeTECH
(Exprimé en Dinars Tunisien)

Arrêté au 31 décembre

	Notes	2023	2022	Variation
Produits d'exploitation				
Produits d'exploitation	14	6 233 598	7 919 625	(1 686 027)
Autres produits d'exploitation	15	38 181	35 922	(16 518)
Total des produits d'exploitation		6 271 779	7 955 547	(1 702 545)
Charges d'exploitation				
Achats consommés	16	4 720 861	5 460 024	(739 163)
Charges de personnel	17	1 204 654	1 324 681	(120 027)
Dotations aux amortissements et aux provisions	18	200 635	186 141	14 494
Autres charges d'exploitation	19	872 257	924 811	(52 553)
Total des charges d'exploitation		6 998 407	7 895 656	(897 249)
Résultat d'exploitation		(726 628)	59 891	(805 296)
Charges financières nettes	20	(484 458)	(506 306)	21 848
Produits des placements		0	0	0
Autres gains ordinaires	21	2 149	99 712	(97 563)
Autres pertes ordinaires	22	(108 795)	(22 739)	(67 278)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(1 317 732)	(369 442)	(948 290)
Impôt sur les sociétés	23	(96 068)	(21 637)	(74 431)
Résultat des activités ordinaires après impôt		(1 413 801)	(391 079)	(1 022 722)
Eléments extraordinaires		0	0	0
Résultat net de l'exercice		(1 413 801)	(391 079)	(1 022 722)
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		0	0	0
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		(1 413 801)	(391 079)	(1 022 722)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Groupe AeTECH
(Exprimé en Dinars Tunisien)

Arrêté au 31 décembre

	Notes	2023	2022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net après modifications comptables		(1 413 801)	(391 079)
Ajustements pour :			
Dotations aux Amortissements et provisions	18	200 635	186 141
Reprises sur Amortissements et provisions	15	(38 181)	(35 922)
Variation des :			
* Stocks	4	(13 181)	59 475
* Créances	5	962 882	(970 009)
* Autres actifs	6	814 701	(627 243)
* Autres passifs non courants	11	(660 308)	141 599
* Fournisseurs et comptes rattachés	12	825 667	919 527
* Autres passifs courants	13	752 155	592 016
* Plus ou moins-value de cession		0	0
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		1 430 569	(125 496)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Déc. affectés à l'acquisition d'immo. Corp. & incorp.	1	(139 263)	(7 459)
Enc. Affectés à la cession d'immo. Corp. & incorp.		0	0
Déc. affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		0	0
Enc. Provenant de la cession d'immobilisations financières		0	12 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(139 263)	4 541
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des emprunts	10	1 142 927	685 333
Décaissements provenant des emprunts	10	(1 597 003)	(538 401)
Modifications comptables	10	(53 979)	(340 637)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(508 054)	(193 705)
Variation de trésorerie	7	783 252	(314 660)
Trésorerie au début de l'exercice	7	(1 316 268)	(1 001 608)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	7	(533 016)	(1 316 268)

GROUPE SOCIETE ADVANCED E-TECHNOLOGIES

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I- PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

I.1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe Société Advanced e-Technologies sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- Du cadre conceptuel ;
- De la norme comptable générale (NCT 1) ;
- Des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- De la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- De la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

I.2. Principes de consolidation

A- Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- Soit des statuts ou d'un contrat ;
- Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Le groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Les méthodes de consolidation appliquées pour le groupe Société Advanced e-Technologies sont les suivantes :

2023				
Libellé	% d'intérêt	% de contrôle	Nature de contrôle	Méthode de contrôle
Advanced -Technologies	100,000%	100,000%	Société mère	Intégration Globale
Advanced -Services	99,999%	100,000%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

Etant donné que le seul actionnaire minoritaire du groupe Advanced e-Technologies est déjà actionnaire de la société mère, et que cette action est non significative par rapport au groupe, la société Advanced e-services a été considéré comme détenu à 100% par le groupe.

B- Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par le Groupe Société Advanced e-Technologies et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Les états financiers de la Société Mère Advanced e-Technologies et ses filiales sont combinés d'une manière intégrale pour l'établissement des états financiers consolidés du groupe.

L'intégration globale

Consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la Société Advanced e-Technologies et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés ;
- Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif ;
- Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

La mise en équivalence :

Les sociétés dans lesquelles, le groupe exerce une influence notable sont intégrées par la méthode de mise en équivalence.

Dans le cadre de la méthode de mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées sont classées parmi les actifs à long terme et présentées au bilan sous une rubrique distincte.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée séparément au niveau de l'état de résultat.

1.3 Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis sur la base des états financiers des sociétés du groupe allant du 01/01/2023 au 31/12/2023.

1.4 Elimination des opérations intra-groupes et des résultats internes

- Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

- Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.

Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

1.5 Principes comptables d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables suivantes :

- ✓ Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- ✓ Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- ✓ Convention de l'entité ;
- ✓ Convention de l'unité monétaire ;
- ✓ Convention de la périodicité ;
- ✓ Convention du coût historique ;
- ✓ Convention de la réalisation du revenu ;
- ✓ Convention de rattachement des charges aux produits ;
- ✓ Convention de l'objectivité ;
- ✓ Convention de permanence des méthodes ;
- ✓ Convention de l'information complète ;
- ✓ Convention de prudence ;
- ✓ Convention de l'importance relative ;
- ✓ Convention de prééminence du fond sur la forme.

Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif sont immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'entrée. Ils comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale, d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible ;
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

- Logiciels (linéaire)	33%
- Agencements & aménagements (linéaire)	10%
- Équipements de bureau (linéaire)	10-20%
- Matériel informatique	33,33%
- Matériel de transport	20%
- Frais préliminaires	33,33%

Certaines immobilisations dont la valeur est inférieure à D : 500 sont amorties au taux de 100%.

Emprunts

Le principal des emprunts non remboursés est présenté au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants : Concours bancaires et autres passifs financiers.

Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA. Les TVA, collectées et récupérables, sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'État et les collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

Provision pour Congés payés

Le solde des droits aux congés payés est estimé à la clôture de l'exercice par référence au salaire brut théorique au 31/12/2023. Il est comptabilisé dans la rubrique "Personnel et comptes rattachés" sous l'intitulé "dettes provisionnées pour congés à payer".

II. NOTES DU BILAN

Note 1 : Immobilisations Incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations entre le 01/01/2023 au 31/12/2023 se présente comme suit :

Rubrique	Valeurs brutes		Solde au 31/12/2023	Amortissements		Solde au 31/12/2023	VCN	
	31/12/2022	Acquisition		31/12/2023	Dotation		Au 31/12/2022	Au 31/12/2023
Licences & Logiciels	181 370	0	181 370	(181 370)	0	(181 370)	0	0
Site WEB	16 328	0	16 328	(10 237)	(1 700)	(11 937)	6 092	4 392
Fonds commercial	250 000	0	250 000	(250 000)	0	(250 000)	0	0
Investissements de recherche & de développement	5 700	0	5 700	(1 615)	(1 140)	(2 755)	4 085	2 945
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des immobilisations incorporelles	453 398	0	453 398	(443 221)	(2 840)	(446 061)	10 177	7 337
Agencements, Aménagements et installations	180 981	0	180 981	(126 495)	(11 595)	(138 090)	54 487	42 891
Installation téléphonique	123 756	0	123 756	(109 341)	(4 849)	(114 190)	14 415	9 567
Matériel et outillage	98 179	0	98 179	(96 056)	(440)	(96 496)	2 123	1 683
Matériel de transport	1 008 293	138 012	1 146 305	(926 560)	(31 415)	(957 975)	81 733	188 330
Mobilier, Matériels de bureau	149 119	0	149 119	(148 999)	(120)	(149 119)	120	0
Matériel informatique	612 905	1 250	614 155	(607 558)	(4 455)	(612 013)	5 347	2 142
Total des immobilisations corporelles	2 173 233	139 263	2 312 496	(2 015 009)	(52 875)	(2 067 883)	158 224	244 613
Total des immobilisations	2 626 631	139 263	2 765 894	(2 458 230)	(55 715)	(2 513 944)	168 401	251 949

Note 2 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières totalisent à la clôture de l'exercice 2023 un montant net de D : 14 528 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Titres de participation GLOBAL TELECOM NETWORKING	200 000	200 000	0
Dépôt et cautionnements	51 566	51 566	0
<u>Total immobilisations financières brutes</u>	<u>251 566</u>	<u>251 566</u>	<u>0</u>
Prov : Immobilisations financières	(237 038)	(237 038)	0
<u>Total Immobilisations financières</u>	<u>14 528</u>	<u>14 528</u>	<u>0</u>

Note 3 : Stocks

Les stocks totalisent au 31 décembre 2023 D : 494 733 contre D : 517 288 à la fin de l'exercice 2022 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Stocks solution	1 170 392	1 074 512	95 880
Stocks distribution	6 686	89 385	(82 699)
<u>Total Stocks</u>	<u>1 177 078</u>	<u>1 163 897</u>	<u>13 181</u>
Provision des stocks	(682 346)	(646 609)	(35 737)
<u>Total Stocks</u>	<u>494 733</u>	<u>517 288</u>	<u>(22 556)</u>

Note 4 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattaches totalisent au 31 décembre 2023 de D : 3 124 907 contre D : 4 172 109 à la fin de l'exercice 2022 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Clients ordinaires	2 092 192	3 897 806	(1 805 614)
Clients douteux	2 065 346	1 981 026	84 320
Clients factures à établir	847 697	89 285	758 412
<u>Total clients bruts</u>	<u>5 005 234</u>	<u>5 968 116</u>	<u>(962 882)</u>
Prov : Clients douteux	(1 880 327)	(1 796 007)	(84 320)
<u>Total Clients et comptes rattachés</u>	<u>3 124 907</u>	<u>4 172 109</u>	<u>(1 047 202)</u>

Note 5 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent à la clôture de l'exercice 2023 un montant de D : 898 714 contre D : 1 720 875 à la fin de l'exercice précédent et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Personnel à l'actif	7 497	8 851	(1 354)
Fournisseurs débiteurs	103 313	91 848	11 465
Opérations sur achats/ventes de cartes	0	731 540	(731 540)
Etat, impôts et taxes à l'actif	629 902	646 313	(16 411)
Charges constatées d'avance	126 841	204 121	(77 280)
Débiteurs divers	138 493	138 493	0
Produits à recevoir	420	0	420
<u>Total autres actifs courants bruts</u>	<u>1 006 466</u>	<u>1 821 167</u>	<u>(814 701)</u>
Provision des autres actifs courants	(107 752)	(100 292)	(7 460)
<u>Total Autres actifs courants</u>	<u>898 714</u>	<u>1 720 875</u>	<u>(822 161)</u>

Note 6 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2023 à D : 195 408 contre D : 9 670 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Avoirs en banques	193 228	8 266	184 962
Caisses	1 113	1 404	(291)
Chèques en caisse	0	18 778	(18 778)
Chèques à l'encaissement	1 067	0	1 067
<u>Total des liquidités et équivalents bruts</u>	<u>195 408</u>	<u>28 448</u>	<u>166 960</u>
Provision pour dép liquidités et équivalents de liquidités	0	(18 778)	18 778
<u>Total Liquidités et équivalents de liquidités</u>	<u>195 408</u>	<u>9 670</u>	<u>185 738</u>

Note 7 : Capitaux propres

Les capitaux propres présentent au 31 décembre 2023 un solde négatif de D : 7 379 313 contre un solde négatif de D : 5 911 534 au 31 décembre 2022 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Capital social	2 223 334	2 223 334	0
Réserves consolidés	(8 188 846)	(7 743 789)	(445 058)
<u>Résultat consolidé</u>	<u>(1 413 801)</u>	<u>(391 079)</u>	<u>(1 022 722)</u>
<u>Capitaux propres consolidés</u>	<u>(7 379 313)</u>	<u>(5 911 534)</u>	<u>(1 467 779)</u>

Note 8 : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges présentent au 31 décembre 2023 un solde de D : 51 821 contre un solde D : 53 821 au 31 décembre 2022 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Provisions pour risques et charges	51 821	53 821	(2 000)
Total Provisions pour risques et charges	51 821	53 821	(2 000)

Note 9 : Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées présentent au 31 décembre 2023 un solde de D : 151 831 contre D : 820 683 au 31 décembre 2022 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Emprunts ZITOUNA	110 412	0	110 412
Rééchelonnement BNA	0	620 971	(620 971)
Emprunts Amen bank	0	137 800	(137 800)
Emprunts Leasing	41 419	61 912	(20 493)
Total Emprunts et dettes assimilées	151 831	820 683	(668 852)

GRUPE "ADVANCED E-TECHNOLOGIES"

Les emprunts à court et long terme de Aetech se présentent de la manière suivante :

Tableau de variation des emprunts bancaires à moyen et long terme

Emprunt	Capital initial	Taux d'intérêts	Durée	Solde au 31/12/2022	Encaissements 2023	Décaissements 2023	Solde au 31/12/2023			Variation
							Solde à Long terme	Solde à Court terme	Solde Global	
Emprunt Amen Bank	560 000	TMM+3%	5 ans	305 693	0	(54 048)	0	251 645	251 645	(54 048)
Rééchelonnement BNA (*)	620 971			620 971	0	0	0	620 971	620 971	0
Total				926 664	0	(54 048)	0	872 616	872 616	(54 048)

Tableau de variation des emprunts Leasing

Emprunt	Capital initial	Taux d'intérêts	Durée	Solde au 31/12/2022	Encaissements 2023	Décaissements 2023	Solde au 31/12/2023			Variation
							Solde à Long terme	Solde à Court terme	Solde Global	
Crédit-Bail HL 664224	99 691	14,11%	5 ans	79 662	0	(17 813)	41 419	20 429	61 848	(17 813)
ZITOUNA LD2328200037	48 609	13,64%	5 ans	0	48 609	(2 256)	38 888	7 465	46 353	46 353
ZITOUNA LD2328200039	48 609	13,64%	5 ans	0	48 609	(2 256)	38 888	7 465	46 353	46 353
ZITOUNA LD2327800142	40 794	13,64%	5 ans	0	40 794	(1 893)	32 636	6 265	38 901	38 901
Total				79 662	138 012	(24 218)	151 831	41 625	193 456	113 794

Tableau de variation des emprunts à court terme

Emprunt	Solde au 31/12/2022	Encaissements en 2023	Décaissements en 2023	Solde au 31/12/2023	Variation
Financements en devise	717 801	881 495	(1 249 010)	350 286	(367 515)
Crédits de mobilisation	163 000	129 824	(176 132)	116 693	(46 307)
Billets de trésorerie	1 500 000	0	(100 000)	1 400 000	(100 000)
Total	2 380 801	1 011 319	(1 525 142)	1 866 979	(513 823)

Total Emprunts

Emprunt	Solde au 31/12/2022	Encaissements en 2023	Décaissements en 2023	Solde au 31/12/2023			Variation
				Solde à Long terme	Solde à Court terme	Solde Global	
Total Emprunts bancaires MLT	926 664	0	(54 048)	0	872 616	872 616	(54 048)
Total Emprunts leasing	79 662	138 012	(24 218)	151 831	41 625	193 456	113 794
Total Emprunts à court terme	2 380 801	1 011 319	(1 525 142)	0	1 866 979	1 866 979	(513 823)
Total	3 387 127	1 149 332	(1 603 407)	151 831	2 781 220	2 933 051	(454 076)

Note 10 : Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants présentent au 31 décembre 2023 un solde de D : 102 001 contre D : 762 309 au 31 décembre 2022 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Dette échéancier fiscal à plus d'un an	87 096	368 289	(281 194)
Dette échéancier CNSS à plus d'un an	14 905	394 019	(379 114)
Total Autres passifs non courants	102 001	762 309	(660 308)

Note 11 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent à la clôture de l'exercice 2023 D : 3 704 371 contre D : 2 878 704 à la fin de l'exercice précédent. Ils se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Fournisseurs d'exploitation	3 068 050	2 077 573	990 476
Fournisseurs, effets à payer	29 576	69 323	(39 746)
Fournisseurs, factures & avoirs non parvenues	606 745	731 808	(125 063)
Total Fournisseurs et comptes rattachés	3 704 371	2 878 704	825 667

Note 12 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à la clôture de l'exercice 2023 D : 4 839 884 contre D : 4 087 729 à la clôture de l'exercice 2022. Ils se détaillent ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Personnel	295 302	230 805	64 497
CNSS et organismes sociaux	1 282 445	503 715	778 730
Dette échéancier CNSS à moins d'un an	7 453	181 050	(173 597)
Provision pour congés payés	112 131	146 912	(34 781)
Etat, impôts et taxes	712 579	580 219	132 360
Dette échéancier fiscal à moins d'un an	659 274	820 199	(160 925)
Charges à payer	355 450	159 514	195 937
Produits constatés d'avance	89 507	100 426	(10 919)
Créditeurs divers	346 433	243 722	102 711
Compte courant associés	912 199	912 199	0
Clients, créditeurs	65 304	208 969	(143 665)
Opérations sur achats/ventes de cartes	1 807	0	1 807
Total Autres passifs courants	4 839 884	4 087 729	752 155

Note 13 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2023 à D : 3 509 644 contre D : 3 911 159 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillant ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Crédits de mobilisation	116 693	163 000	(46 307)
Échéances à moins d'un an sur emprunts	137 713	148 504	(10 791)

Échéances à moins d'un an sur crédit-bail	41 625	17 750	23 875
Échéances impayées sur emprunts et crédit-bail	113 932	19 389	94 543
Financements en devise	350 286	717 801	(367 515)
Découverts bancaires à rééchelonner BNA	620 971	0	620 971
Billets de trésorerie	1 400 000	1 500 000	(100 000)
Virements internes	34 658	34 658	0
Découverts bancaires	693 766	1 310 058	(616 292)
Total Concours bancaires et autres passifs financiers	3 509 644	3 911 159	(401 516)

III. NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT

Note 14 : Revenus

Les revenus totalisent D : 6 233 598 en 2023 contre D : 7 919 625 pour l'exercice 2022 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Ventes activité distribution	4 769 234	5 508 880	(739 646)
Ventes activité solution	1 464 364	2 410 745	(946 381)
Total Produits d'exploitation	6 233 598	7 919 625	(1 686 027)

Note 15 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent D : 38 181 en 2023 contre D : 35 922 pour l'exercice 2022 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Reprise sur provisions des créances	6 382	4 997	1 386
Reprise sur provisions des stocks	7 016	8 925	(1 909)
Reprise sur provisions pour risques	2 000	22 000	(20 000)
Reprise sur provisions des éléments financiers	18 778	0	18 778
Reprise sur provisions des actifs courants	4 005	0	4 005
Total Autres produits d'exploitation	38 181	35 922	2 259

Note 16 : Achats consommés

Les achats consommés totalisent D : 4 720 861 en 2023 contre D : 5 460 024 pour l'exercice 2022 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Achats non stockés	49 545	38 589	10 956
Variations des stocks	(13 181)	59 475	(72 656)
Achats de marchandises	1 147 981	1 271 588	(123 607)
Commission activation de lignes	1 756 142	2 079 567	(323 426)
Frais sur activation de lignes	275 554	212 507	63 047
Commission de recharges	1 504 820	1 798 297	(293 477)
Total Achats consommés	4 720 861	5 460 024	(739 163)

Note 17 : Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent D : 1 204 654 en 2023 contre D : 1 324 681 pour l'exercice 2022 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Traitements et salaires	986 955	1 100 373	(113 419)
Charges sociales	188 085	200 599	(12 513)
Autres charges de personnel	465	1 590	(1 125)
Congés payés	29 149	21 919	7 230
Gratifications aux adm	0	200	(200)
<i>Total Charges de personnel</i>	<i>1 204 654</i>	<i>1 324 681</i>	<i>(120 027)</i>

Note 18 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent D : 200 635 en 2023 contre D : 186 141 pour l'exercice 2022 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorp	2 840	2 912	(72)
Dotations aux amortissements des immobilisations corp	52 875	67 298	(14 423)
Dotations aux provisions des stocks	42 753	54 566	(11 813)
Dotations aux provisions des actifs courants	11 465	0	11 465
Dotations aux provisions des créances	90 702	61 365	29 337
<i>Total Dotations aux amortissements et aux provisions</i>	<i>200 635</i>	<i>186 141</i>	<i>14 494</i>

Note 19 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent D : 872 257 en 2023 contre D : 924 811 pour l'exercice 2022 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Services extérieurs	297 046	315 423	(18 377)
Autres services extérieurs	492 723	538 518	(45 795)
Impôts et taxes	82 488	70 870	11 619
<i>Total Autres charges d'exploitation</i>	<i>872 257</i>	<i>924 811</i>	<i>(52 53)</i>

- Les services extérieurs totalisent D : 297 046 au 31 décembre 2023 contre D : 315 423 au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Charges locatives et de copropriétés	159 302	178 148	(18 846)
Entretiens et réparations	63 457	63 292	165
Assurances	50 473	53 510	(3 037)
Frais de formation	1 600	2 050	(450)
Sous-traitance	2 192	1 560	632
Divers services extérieurs	20 021	16 862	3 159
<i>Total Services extérieurs</i>	<i>297 046</i>	<i>315 423</i>	<i>(18 377)</i>

- Les autres services extérieurs totalisent D : 492 723 au 31 décembre 2023 contre D : 538 518 au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Honoraires	67 147	63 747	3 400
Dons et subventions	0	1 000	(1 000)
Publicité	34 748	30 027	4 722
Transports et déplacements	154 322	157 748	(3 426)
Voyages, missions et réceptions	19 575	32 451	(12 876)
Frais de PTT	23 374	27 246	(3 872)
Services bancaires	38 557	71 300	(32 743)
Autres rémunérations	125 000	125 000	0
Jetons de présence	30 000	30 000	0
Total Autres services extérieurs	492 723	538 518	(45 795)

- Les impôts et taxes totalisent D : 82 488 au 31 décembre 2023 contre D : 70 870 au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
TFP	19 706	20 833	(1 127)
FOPROLOS	9 853	10 417	(564)
TCL	13 024	10 970	2 053
Taxe de circulation	6 574	7 225	(651)
Contribution Sociale de solidarité	20 030	400	19 630
Autres droits et taxes	13 303	21 025	(7 722)
Total Impôts et taxes	82 488	70 870	11 619

Note 20 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent au 31 décembre 2023 D : 484 458 contre D : 506 306 à la fin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Charge d'intérêts	380 742	380 170	572
Pénalité de retard	106 916	104 451	2 465
Pertes de change	(3 199)	0	(3 199)
Gains de change	0	21 686	(21 686)
Total Charges financières nettes	484 458	506 306	(21 848)

Note 21 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent au 31 décembre 2023 D : 2 149 contre D : 99 712 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Gains sur éléments non récurrents	2 149	99 712	(97 563)
Total Autres gains ordinaires	2 149	99 712	(97 563)

Note 22 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent D : 108 795 à la fin de 2023 contre D : 22 739 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Autres pertes sur éléments exceptionnels	108 795	22 739	86 056
Total Autres pertes ordinaires	108 795	22 739	86 056

Note 23 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise D : 96 068 à la fin de 2023 contre D : 21 637 à la clôture de l'exercice précédent :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Impôt sur les sociétés	96 068	21 637	74 431
Total Impôt sur les sociétés	96 068	21 637	74 431

Note 24 : Trésorerie

Au 31 décembre 2023, la trésorerie totalise un solde négatif de D : 533 538 contre un solde négatif de D : 1 316 268 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Valeurs à l'encaissement	1 067	18 778	(17 710)
Banques créditrices	193 228	8 266	184 962
Caisses	1 113	1 404	(291)
Virements internes	(34 658)	(34 658)	(0)
Banques débitrices	(693 766)	(1 310 058)	616 292
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(533 538)	(1 316 268)	783 252

Note 25 : Résultat par action

<i>Libellé</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
Résultat d'exploitation en DT	(726 628)	59 891
Résultat avant impôt	(1 317 732)	(369 442)
Résultat Net	(1 413 801)	(391 079)
Capital social	2 223 334	2 223 334
Valeur nominale en DT	1,000	1,000
<i>Résultat d'exploitation par action en DT</i>	<i>(0,327)</i>	<i>0,027</i>
<i>Résultat avant impôt par action</i>	<i>(0,593)</i>	<i>(0,166)</i>
<i>Résultat Net par action en DT</i>	<i>(0,636)</i>	<i>(0,176)</i>

Note 26 : Engagements Hors Bilan

Société Advanced e-Technologies

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeant et associé
1- Engagements donnés			
a) Garanties personnelles			
* Cautionnement et aval	560 000 DT	Amen Bank	Mr Zoubeir Chaïeb
* Caution solidaire et personnel	1 220 000 DT	STB	Mr Zoubeir Chaïeb
* Autres garanties	0 DT		
b) Garanties réelles			
* Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériel de la société AeTECH sis à la ZI Ariana Aéroport, la Charguia II, 03 rue des métiers	1 727 068 DT	STB	
* Hypothèque en rang utile sur la totalité de sa propriété sise à Megrine d'une superficie de 994m2 objet du titre foncier N°11965 Ben Arous.	1 727 068 DT	STB	Mr Zoubeir Chaïeb
* Hypothèque en rang utile sur la totalité de sa propriété sise à l'Ariana d'une superficie de 472m2 objet du titre foncier N°6251 Ariana	1 727 068 DT	STB	Mr Zoubeir Chaïeb
c) Effets escomptés et non échus	0 DT		
d) Créances à l'exportation mobilisées	0 DT		
e) Abandon de créances	0 DT		
B- Engagements reçus			
a) Garanties personnelles			
* Cautionnement	26 727 DT 59 000 DT 6 247 DT 18 262 DT 29 042 DT 83 039 DT 62 903 DT 7 242 DT 3 135 DT 1 115 DT	STB T. TELECOM OACA AISA TUNIS RE PRESIDENCE UTSS MIN. SANTE STEG MIN. INTERIEU	
* Aval			
* Autres garanties			
b) Garanties réelles			
* Nantissement	0 DT		
* Hypothèque	0 DT		
c) Effets escomptés et non échus	0 DT		
d) Créances à l'exportation mobilisées	0 DT		
e) Abandon de créances	0 DT		

Note 27 : Continuité d'exploitation de la société Advanced e-Technologies

27.1 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les passifs de la société Advanced e-Technologies excèdent de 3.979.586 DT le total de ses actifs.

La société Advanced e-Technologies SA a engagé un plan de restructuration financière et opérationnelle afin de remédier à cette situation. Ce plan a été soumis et approuvée par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2022.

Le plan en question a été entamé par l'apport en capital de l'activité distribution à la filiale Advanced e-Services, ce qui a généré une plus-value d'un montant de 3.751.000 DT.

27.2 A la suite des pertes cumulées de la société Advanced e-Technologies, ses états financiers font apparaître des fonds propres inférieurs à la moitié de son capital social.

Conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales, le conseil d'administration doit convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de se prononcer sur la continuité d'exploitation de la société. L'assemblée générale extraordinaire, réunie dans les délais, a décidé de reporter la décision relative à la continuité d'exploitation.

Le conseil d'administration du 05 novembre 2024 a convoqué une nouvelle assemblée générale extraordinaire pour la date du 13 décembre 2024 à l'effet de décider la continuité d'exploitation, sous la lumière du plan de restructuration qui a été approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2022.

Note 28 : Evènements postérieurs à la date de clôture

- La société a fait l'objet d'une vérification approfondie depuis le 8 aout 2024 au titre de l'impôts sur la société, les acomptes provisionnels, la taxe sur la valeur ajoutée, la retenue à la source, la taxe à la Formation Professionnelle, le Fonds de Promotion du Logement pour les salaries, la taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel, le droit de timbre et la contribution sociale de solidarité pour les périodes 2020, 2021, 2022 et 2023.
- Les états financiers ont été arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 05 novembre 2024. En conséquence, ils ne reflètent pas les évènements postérieurs à cette date.

GROUPE SOCIETE ADVANCED E-TECHNOLOGIES

Rapports du commissaire aux comptes Etats financiers consolidés Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames et Messieurs les actionnaires du Groupe Advanced e-Technologies,

I. Rapport sur les états financiers consolidés

1.1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 10 juin 2022, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du Groupe Société « Advanced e-Technologies » (le « groupe »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir un total bilan de 4 980 239 DT et des capitaux propres négatifs de 7 379 313 DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 1 413 801 DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joint présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe Société « Advanced e-Technologies » au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

1.2. Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquitté des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

À l'issue de nos travaux de la société Advanced e-Technologies, nous devons émettre les réserves suivantes :

- Nous n'avons pas reçu des réponses de nos demandes d'informations adressées aux banques et aux avocats de la société. Cette situation a pour effet de limiter l'étendue de nos investigations.
- Au 31 décembre 2023, nous avons constaté une insuffisance concernant le passif des dettes fiscales de la société Aetech pour un montant total de 712 758 DT qui sont déjà inscrites chez la recette des finances.
- Au 31 décembre 2023, nous avons constaté un risque de pénalité de retard, non comptabilisé chez Aetech, sur le paiement des dettes de la société auprès de la caisse de sécurité sociale pour montant s'élevant à 378 000 DT.

1.1.3. Paragraphes d'observations

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur la note 28 des états financiers qui indique que la société fait l'objet d'une vérification approfondie depuis le 08 août 2024 au titre de l'impôt sur les sociétés, les acomptes provisionnels, la taxe sur la valeur ajoutée, la retenue à la source, la taxe à la Formation Professionnelle, le Fonds de Promotion du Logement pour les salaires, la taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel, le droit de timbre et la contribution sociale de solidarité pour les périodes 2020, 2021, 2022 et 2023.

1.3. Observations sur l'incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

- Nous attirons l'attention sur la note 27.1 qui indique que pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les passifs de la société Advanced e-Technologies excèdent de 3 979 586 DT le total de ses actifs. La société Advanced e-Technologies SA a engagé un plan de restructuration financière et opérationnelle afin de remédier à cette situation. Ce plan a été soumis et approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2022.

Le plan en question a été entamé par l'apport en capital de l'activité distribution à la filiale Advanced e-Services, ce qui a généré une plus-value d'un montant de 3 751 000 DT.

- Nous attirons l'attention sur la note 27.2 qui indique que à la suite des pertes cumulées de la société Advanced e-Technologies, comme indiqué dans le point « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », les états financiers font apparaître des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales, le conseil d'administration doit convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de se prononcer sur la continuité d'exploitation de la société. L'assemblée générale extraordinaire, réunie dans les délais, a décidé de reporter la décision relative à la continuité d'exploitation.

Le conseil d'administration du 05 novembre 2024 a convoqué une nouvelle assemblée générale extraordinaire pour la date du 13 décembre 2024 à l'effet de décider la continuité d'exploitation, sous la lumière du plan de restructuration qui a été approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2022.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

1.4. Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé d'audit à communiquer dans notre rapport.

1.5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers Consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

1.6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers Consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers Consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers Consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

1.7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers Consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et

de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers Consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers Consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

II.1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe Société Advanced e-Technologies. À cet effet, nous avons consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au Groupe. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans les systèmes de contrôle interne du Groupe Société Advanced e-Technologies susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 14 novembre 2024

**Le commissaire aux comptes
Horwath ACF**

Noureddine BEN ARBIA



SICAV BH CAPITALISATION
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 Septembre 2024

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société SICAV BH CAPITALISATION pour la période allant du 1er juillet au 30 Septembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 28 081 020 DT et un résultat de la période de 483 786 DT.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société SICAV BH CAPITALISATION , comprenant le bilan au 30 Septembre 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité:

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société SICAV BH CAPITALISATION arrêtés au 30 Septembre 2024, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 30 Septembre 2024, 22,53% de l'actif de la société SICAV BH CAPITALISATION, soit 2,53% au-dessus du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 21 752 976 DT au 30 Septembre 2024, et représente une quote-part de 77,47 % de l'actif de la société SICAV BH CAPITALISATION, soit 2,53% au-dessous du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 4 Novembre 2024

Le Commissaire aux Comptes :

**F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Emna RACHIKOU**

BILAN
au 30 Septembre 2024
(unité : TND)

	Note	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
ACTIF				
AC1	<u>Portefeuille Titres</u>	<u>21 752 976</u>	<u>16 962 897</u>	<u>18 415 628</u>
A	Action, valeurs assimilées et droits rattachés	1 353 922	341 567	1 056 213
B	Obligations et valeurs assimilées	20 399 054	16 621 330	17 359 415
AC2	<u>Placements monétaires et disponibilités</u>	<u>6 327 496</u>	<u>5 508 797</u>	<u>4 989 070</u>
A	Placements monétaires	5 839 462	4 290 451	3 436 869
B	Disponibilités	488 035	1 218 346	1 552 201
AC4	<u>Autres actifs</u>	<u>548</u>	<u>39 367</u>	<u>43 408</u>
TOTAL ACTIF		28 081 020	22 511 061	23 448 106
PASSIF				
PA1	<u>Dettes sur opérations de pension livrées</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
PA2	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>51 913</u>	<u>32 022</u>	<u>40 550</u>
a	Opérateurs créditeurs	51 913	32 022	40 550
PA3	<u>Autres créditeurs divers</u>	<u>258 069</u>	<u>1 282 532</u>	<u>275 153</u>
a	Autres créditeurs divers	258 069	1 282 532	275 153
TOTAL PASSIF		309 982	1 314 554	315 703
ACTIF NET				
CP1	<u>Capital</u>	<u>26 371 425</u>	<u>20 176 029</u>	<u>21 634 887</u>
CP2	<u>Sommes capitalisables</u>	<u>1 399 613</u>	<u>1 020 478</u>	<u>1 497 516</u>
a	Sommes capitalisables des exercices antérieurs (*)	-	-	-
b	Sommes capitalisables de l'exercice en cours	1 399 613	1 020 478	1 497 516
ACTIF NET		27 771 037	21 196 507	23 132 403
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		28 081 020	22 511 061	23 448 106

(*) Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur ont été capitalisées suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 15 Mai 2024 affectant ces sommes au niveau du poste capital.

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2024 (Unité enTND)

Note	Période du 01/07/2024 Au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 Au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 Au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 Au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 Au 31/12/2023	
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>	<u>4.1</u>	388 905	1 091 413	310 650	907 016	1 241 122
a- Dividendes		-	-	-	4 887	4 887
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		388 905	1 091 413	310 650	902 129	1 236 235
<u>Revenus des placements monétaires</u>	<u>4.2</u>	149 449	471 568	134 038	260 022	391 143
Total des revenus des placements		538 354	1 562 981	444 688	1 167 038	1 632 265
<u>Intérêts des mises en pension</u>	-					
<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>4.3</u>	- 51 413	- 147 405	- 41 260	- 113 914	- 155 384
Revenu net des placements		486 941	1 415 576	403 428	1 053 124	1 476 881
<u>Autres charges</u>	<u>4.4</u>	- 19 654	- 57 390	- 14 703	- 47 665	- 71 695
Résultat d'exploitation		467 287	1 358 186	388 725	1 005 459	1 405 186
<u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>	-	45 994	41 426	- 12 460	15 019	92 330
Sommes capitalisables de la période		513 282	1 399 613	376 265	1 020 478	1 497 516
<u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>	-	- 45 994	- 41 426	12 460	- 15 019	- 92 330
- <u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>	-	9 058	20 877	- 879	- 2 748	- 2 764
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>	-	7 441	14 845	2 909	12 357	14 007
<u>Frais de négociation de titres</u>	-	-	-	26	64	64
Résultat net de la période		483 786	1 393 908	390 729	1 015 004	1 416 365

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

	Période du 01/07/2024 Au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 Au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 Au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 Au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 Au 31/12/2023
<u>AN1</u>	<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>				
a-	483 787	1 393 908	390 729	1 015 004	1 416 365
	Résultat d'exploitation				
b-	9 057	20 877	-	-	- 2 764
	Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres				
c-	7 441	14 845	2 909	12 357	14 007
	Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres				
d-	-	-	26	64	64
	Frais de négociation de titres				
<u>AN2</u>	<u>Distributions de dividendes</u>				
<u>AN3</u>	<u>Transactions sur le capital</u>				
a-	1 228 964	3 244 726	5 954 746	18 423 054	1 692 651
	Souscriptions				
-	13 516 300	43 715 800	2 736 694	8 584 225	13 313 542
	Capital				
-	- 8 185 817	- 26 485 496	154 621	484 717	752 384
	Régularisation des sommes non capitalisables(*)				
-	243 184	437 090	109 909	221 643	526 863
	Régularisation des sommes capitalisables				
b-	- 4 344 703	- 14 422 668	2 953 522	9 132 469	- 12 900 138
	Rachats				
-	10 515 800	- 35 584 900	2 679 717	8 449 456	- 11 799 565
	Capital				
-	6 368 287	21 557 895	151 436	476 389	- 666 040
	Régularisation des sommes non capitalisables(*)				
-	197 190	395 664	122 369	206 624	- 434 533
	Régularisation des sommes capitalisables				
	1 712 751	4 638 634	438 431	1 173 120	3 109 016
	Variation de l'actif net				
<u>AN4</u>	<u>Actif net</u>				
a-	26 058 286	23 132 403	20 758 076	20 023 387	20 023 387
	En début de période				
b-	27 771 037	27 771 037	21 196 507	21 196 507	23 132 403
	En fin de période				
<u>AN5</u>	<u>Nombre d'actions</u>				
a-	638 396	587 214	546 026	543 795	543 795
	En début de période				
b-	668 523	668 523	547 660	547 660	587 214
	En fin de période				
-	41,541	41,541	38,704	38,704	39,393
	Valeur liquidative				
	Taux de rendement annualisé				
<u>AN6</u>	7,04%	7,28%	7,25%	6,83%	6,98%

(*) Rubriques retraitées au 30.06.2024 pour des besoins de comparabilité

Notes aux états financiers trimestriels
(Les chiffres sont exprimés en dinars)

PRESENTATION DE SICAV BH CAPITALISATION

« **SICAV BH PLACEMENT** » actuellement dénommée « **SICAV BH CAPITALISATION** » est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été promue par la BH Bank sous la forme d'une SICAV de catégorie mixte, de type distribution. Elle a reçu l'agrément du ministre des Finances le 12 février 1994, sa date d'ouverture au public est le 22 septembre 1994.

SICAV BH PLACEMENT, a obtenu l'agrément du CMF n°30-2018 du 21 novembre 2018 pour le changement de la catégorie de ladite SICAV de SICAV Mixte à SICAV Obligataire, ainsi que l'agrément du CMF n°31-2018 du 21 novembre 2018 pour le changement de la dénomination de ladite SICAV en « SICAV BH CAPITALISATION ».

Suivant procès-verbal enregistré en date du 20 décembre 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire de SICAV BH PLACEMENT, tenue en date du 18 décembre 2018, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « SICAV BH PLACEMENT » en « SICAV BH CAPITALISATION » et de changer la catégorie de la SICAV de Mixte à Obligataire et de modifier ses orientations de placement, en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur à partir du 2 janvier 2019.

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2024 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables Tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Évaluation, en date d'arrêt, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV « BH CAPITALISATION » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2-3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus au moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins- value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres :

Désignation du titre	Code ISIN	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val au 30.09.2024	% actif	% actif net	
Obligations et valeurs assimilées :			19 738 007	20 399 055	71,21%	72,01%	
Titres émis par le Trésor :			10 780 000	11 055 449	39,37%	39,81%	
EMP NAT T1 2021 CAT B	TN0008000838	5 000	500 000	508 872	1,81%	1,83%	
EMP NAT 21 T2 CB	TN0008000895	15 000	1 500 000	1 510 415	5,38%	5,44%	
EMP NAT 22 1T CBTF	TNHG2VXQ3BG0	5 000	500 000	519 214	1,85%	1,87%	
EMP NAT 2021 T3 CB TV	TN5QHYZ8T348	9 800	980 000	1 051 954	3,75%	3,79%	
EMP NAT 22 T2 CB TV	TNFOOWIRG8H7	10 000	1 000 000	1 023 428	3,64%	3,69%	
EMP NAT 22 T2 CBTF	TNQVHB5WZ2K2	5 000	500 000	510 759	1,82%	1,84%	
EMP NAT 2022 T3 CB TF	TNRGVSC8DE36	7 500	750 000	752 305	2,68%	2,71%	
EMP NAT 2022 T3 CB TV	TN0JN6PVVH38	7 500	750 000	752 510	2,68%	2,71%	
EMP NAT 2022 T3 CC TF	TN4A4WPDZOC1	7 500	750 000	752 367	2,68%	2,71%	
EMP NAT 2022 T3 CC TV	TNIZ090I5G66	7 500	750 000	752 559	2,68%	2,71%	
EMP NAT 2022 T4 CB TV	TN7PM93UZP50	2 500	250 000	267 477	0,95%	0,96%	
EMP NAT 2022 T4 CB TF	TNWRCVSYL730	2 500	250 000	266 334	0,95%	0,96%	
EMP NAT 2023 T1 CB TV	TN3C6DVEWM76	3 000	300 000	314 483	1,12%	1,13%	
EMP NAT 2023 T1 CB TF	TNCGJF5TW027	2 000	200 000	209 725	0,75%	0,76%	
EMP NAT 2023 T2 CB TV	TNN50G7PX8W5	3 000	300 000	308 637	1,10%	1,11%	
EMP NAT 24 1T CBTF	TNUWXR58DVH5	5 000	500 000	524 594	1,87%	1,89%	
EMP NAT T2 2024 CBTF	TNX0K9990B08	8 000	800 000	823 885	2,93%	2,97%	
EMP NAT T2 2024 CB TV	TNC6WBFURIQ8	2 000	200 000	205 929	0,73%	0,74%	
Titres émis par des sociétés :		124 600	8 958 007	9 343 606	33,27%	33,65%	
ABC TUNISIE 2020-1 CATG A 11%	TN0007780067	4 000	80 000	81 948	0,29%	0,30%	AAA. TN
AMEN BANK SUB 2020-03	TN0003400660	6 300	252 000	263 789	0,94%	0,95%	
AMEN BANK SUB 2021-1	TN0003400686	4 000	320 000	331 536	1,18%	1,19%	
ATB SUB 2017	TN0003600640	2 500	50 000	52 198	0,19%	0,19%	
ATL SUB 2017	TN0004700712	3 000	60 000	63 637	0,23%	0,23%	BB
ATL 2023-1 CA TF	TNMA55MMDD46	2 000	160 000	168 079	0,60%	0,61%	BBB +
ATL 2023-1 CA TF	TNMA55MMDD46	5 000	400 000	420 197	1,50%	1,51%	
BH 2009	TN0001900844	5 000	38 003	39 217	0,14%	0,14%	
AMEN BANK SUB 2023-2 CATV	TNL8PGUB9C93	3 000	300 000	322 319	1,15%	1,16%	
BIAT 2022-1 CD TV	TNG0JL1IIN67	15 000	1 500 000	1 543 318	5,50%	5,56%	
AMEN BANK SUB 2023-2 CATV	TNL8PGUB9C93	3 000	300 000	322 319	1,15%	1,16%	
AMEN BANK SUB 2023-2 CATF	TNDE9EH7SA12	2 000	200 000	214 762	0,76%	0,77%	
ATL 2023-2 CA TAUX 10.7	TN06F5NFW3K1	2 000	200 000	216 418	0,77%	0,78%	
ATL 2023-2 CA TAUX 10.7	TN06F5NFW3K1	5 000	500 000	541 046	1,93%	1,95%	
TLF 2024-1 FIXE 10.60%	TN4SCYEXIVY5	5 000	500 000	515 915	1,84%	1,86%	
ATTIJARI LEASING 2024-1	TNO6AI2ZF0D3	2 500	250 000	261 210	0,93%	0,94%	
CIL 2020 -1 10.50% 5 ANS	TN0004201471	2 000	40 000	41 086	0,15%	0,15%	BBB-
HL 2017-3	TN0007310444	3 000	60 000	62 694	0,22%	0,23%	BB+
HL 2022-01	TN77U54Q5NV3	6 000	360 000	374 392	1,33%	1,35%	BB+
HL 2020-02	TN0007310543	2 000	80 000	86 003	0,31%	0,31%	
HL 2020-03	TN0007310550	3 000	120 000	126 646	0,45%	0,46%	BB+
HL 2023-1 FIXE 10.75%	TNL7VQZVHR54	2 000	160 000	167 087	0,60%	0,60%	
HL 2023-1 VAR TMM+2.60%	TNAGSVAWF5T2	3 000	240 000	250 463	0,89%	0,90%	

HL 2024-1 FIXE 10.70%	TNAQSF8ZD1W1	5 000	500 000	518 527	1,85%	1,87%	
UIB 2011-1 20 ANS TX FIXE	TN0003900263	300	8 004	8 056	0,03%	0,03%	
TLF 2023-2 FIXE 10.70%	TNMCJHUZPRD0	5 000	500 000	531 223	1,89%	1,91%	
ENDA TAMWEEL 2024-1	TNCYYRNQ4UA6	5 000	500 000	508 167	1,81%	1,83%	
STB SUB 2020-1 CA TF 10.5%	TN0002601201	4 000	80 000	83 093	0,30%	0,30%	
TLF 2020 CA TF	TN0002102143	3 000	120 000	126 614	0,45%	0,46%	
TLF SUB 2021	TNZSBU7F6WY7	3 000	180 000	193 071	0,69%	0,70%	BB+
TAYSIR 2024-1	TNEDMOU67Y09	5 000	500 000	507 287	1,81%	1,83%	
TLF 2024-2	TNIPE0BZ0LR6	4 000	400 000	401 289	1,43%	1,44%	
Titres OPCVM :			1 333 045	1 353 922	4,82%	4,88%	
FCP SMART CASH PLUS	TNYAVEEFVIB8	35	350 968	369 892	1,32%	1,33%	
SICAV-BHO	TN0001900752	9 371	982 077	984 030	3,50%	3,54%	
Total Général			21 071 052	21 752 977	77,47%	78,33%	

3-2 Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève à **5 839 462** dinars au 30-09-2024 et se détaille comme suit :

Désignation	Qté	Durée (Jours)	Taux	Coût d'acquisition	Valeur 30/09/2024	% Actif	Emetteur
Certificats de Dépôt				3 492 721	3 497 152	12,45%	
CD240924/041024BHC-BTE Code ISIN TN5W7CWYKEU6	5	7	9,14	2 494 935	2 498 481	8,90%	BTE
CD270924/071024BTL-BHC Code ISIN TNT9FWNAUFM9	2	4	9,99	997 786	998 672	3,56%	BTL
Placements				2 299 304	2 342 309	8,34%	
PL050724/070125BHC-TSB	1	88	9,46	999 755	1 022 898	3,64%	TSB
PL030724/011124BHC-BNA	1	90	9,47	799 550	818 479	2,91%	BNA
PL240924/150125BHC-BTL	1	7	9,59	500 000	500 932	1,78%	BTL
Total				5 792 026	5 839 462	20,80%	

3-3 Créance d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève à **548** dinars au 30-09-2024 et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Autres créances	548	548	548
Retenue à la source/Intérêt courus à l'achat EO 2011-1	-	10	10
Agios Créiteurs à encaisser	-	895	1 106
Annuité EO BH 2009 échue à encaisser	-	-	41 744
Annuité EO AMEN BANK 2009 échue à encaisser	-	37 914	
Total	548	39 367	43 08

3-4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **51 913** dinars au 30-09-2024 et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Rémunération du gestionnaire à payer	34 775	27 507	28 647
Rémunération du distributeur à payer	6 855	1 806	4 761
Rémunération du dépositaire à payer	10 283	2 709	7 142
Total	51 913	32 022	40 50

3-5 Autres créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2024 à **258 069** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Jetons de présence	17 594	12 087	25 000
Solde des souscriptions/Rachats	-	1 029 553	-
Actionnaires dividendes à payer	219 676	219 676	219 676
Redevances CMF à payer	2 306	1 826	1 983
Etat retenues à la source	93	17	17
Honoraires CAC à payer	12 892	13 745	17 426
Rémunération du Directeur Général	291	150	167
TCL à payer	115	375	387
Autres créiteurs	5 103	5 103	5 103
Intérêts intercalaires encaissés d'avance	-	-	5 394
Total	258 069	1 282 532	275 3

3-6 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2024 au 30-09-2024 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2023	
Montant	21 634 887
Nombre de titres	587 214
Nombre d'actionnaires	398
Souscriptions réalisées	
Montant	43 715 800
Nombre de titres émis	437 158
Rachats effectués	
Montant	(35 584 900)
Nombre de titres rachetés	(355 849)
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	20 877
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	14 845
Frais de négociation de titre	-
Plus (ou moins) values Report	(520)
Résultat incorporé à la VL (*)	1 497 516
Régularisation du résultat incorporé à la VL	180 674
Régularisation des sommes non capitalisables Exercice en cours	798
Régularisation des sommes non capitalisables Exercices antérieurs	(5 108 552)
Capital au 30-09-2024	
Montant	26 371 424
Nombre de titres	668 523
Nombre d'actionnaires	386

3-7 Notes sur les sommes capitalisables :

Le solde de ce poste au 30-09-2024 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation de l'exercice antérieur	Régularisation de l'exercice en cours	Sommes capitalisables (*)
Exercice antérieur	1 405 186	92 330		1 497 516
Exercice en cours	1 358 186		41 426	1 399 613

(*) : Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur ont été capitalisées suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 15 Mai 2024 affectant ces sommes au niveau du poste capital

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1^{er} Janvier 2024 au 30 Septembre 2024 la somme de **1 091 413** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du				
	01/07/2024 au 30/09/2024	01/01/2024 au 30/09/2024	01/07/2023 au 30/09/2023	01/01/2023 au 30/09/2023	01/01/2023 au 31/12/2023
Dividendes	-	-	0	4 887	4 887
Revenus des obligations & valeurs assimilées	388 905	1 091 413	310 650	902 129	1 236 235
Total	388 905	1 091 413	310 650	907 016	1 241 122

4-2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er} Janvier 2024 au 30 Septembre 2024 la somme de **471 568** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du				
	01/07/2024 au 30/09/2024	01/01/2024 au 30/09/2024	01/07/2023 au 30/09/2023	01/01/2023 au 30/09/2023	01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus de certificats de dépôt	9 140	39 654	46 435	112 131	145 668
Intérêts sur comptes à terme (Pension livrée)	137 770	427 592	82 144	109 718	206 952
Revenus de Billets de trésorerie	-	-	0	25 894	25 894
Intérêts sur Dépôts à vue	2 540	4 323	5 459	12 279	12 629
Total	149 449	471 568	134 038	260 022	391 143

4-3- Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Janvier 2024 au 30 Septembre 2024 à **147 405** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/07/2024 Au 30/09/2024	01/01/2024 au 30/09/2024	01/07/2023 au 30/09/2023	01/01/2023 au 30/09/2023	01/01/2023 au 31/12/2023
Rémunération du gestionnaire (a)	34 275	98 270	27 507	75 943	103 089
Rémunération du dépositaire	10 283	29 481	8 251	22 782	31 377
Rémunération du distributeur	6 855	19 654	5 502	15 189	20 918
Total	51 413	147 405	41 260	113 914	155 384

(a): Le conseil d'administration, réuni en date du 25 Août 2020, a décidé de réviser à la hausse la commission payée en faveur du gestionnaire, la « BH INVEST », en la portant de 0,45% (TTC) à 0,50% (TTC) de l'actif net de la SICAV par an.

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Janvier 2024 au 30 Septembre 2024 à **57 390** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/07/2024 Au 30/09/2024	01/01/2024 Au 30/09/2024	01/07/2023 au 30/09/2023	01/01/2023 au 30/09/2023	01/01/2023 au 31/12/2023
Redevances CMF	6 855	19 654	5 502	15 189	20 918
Honoraires commissaires aux comptes	4 966	13 323	3 681	15 373	19 054
Jetons de présence	5 907	17 594	3 538	12 087	25 000
Rémunération du Directeur Général (*)	879	2 644	495	1 484	2 000
TCL	982	3 579	1 341	2 934	4 077
Autres charges	63	195	146	198	246
Contribution sociale de solidarité	-	400	0	400	400
Total	19 653	57 390	14 703	47 665	71 695

(*) Rémunération à déduire des frais de gestion du gestionnaire.

5- Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements /actif net soit : $147\,405 / 27\,771\,037 = 0,53\%$
- Autres charges / actif net soit : $57\,390 / 27\,771\,037 = 0,20\%$

6- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

- La gestion de la SICAV « BH CAPITALISATION » est confiée à la BH INVEST ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% (TTC) l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. Cette rémunération a été révisé à la hausse suivant décision du conseil d'administration du 25 août 2020 en passant de 0,45% (TTC) à 0,5% (TTC) de l'Actif Net de la SICAV par an à compter du 18/09/2020.

La BH Bank assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV BH CAPITALISATION. Elle est chargée à ce titre :

- De conserver les titres et les fonds de la société.
- D'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ces services, la BH Bank percevait une rémunération de 1 000 Dinars HT par an. Cette rémunération a été portée à 0,15% TTC de l'actif net de la SICAV par an à compter de 15/01/2019.

- Le conseil d'administration de la SICAV « BH CAPITALISATION », réuni en date du 15 novembre 2018, a décidé d'instaurer une commission de distribution en faveur du distributeur, la BH Bank, de 0,1% TTC de l'actif net de la SICAV par an entrée en vigueur à compter de 15/01/2019

TUNISIE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2024

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « TUNISIE SICAV » pour la période allant du premier juillet au 30 Septembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **580 662 133** dinars, un actif net de **578 542 375** dinars et un bénéfice de la période de **8 795 148** dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « TUNISIE SICAV » comprenant le bilan au 30 Septembre 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ».

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la Société « TUNISIE SICAV » arrêtés au 30 Septembre 2024, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « TUNISIE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

Tunis, le 31 Octobre 2024

BILAN ARRETE AU 30 Septembre 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Portefeuille-titres	4	399 906 499	439 131 837	438 145 353
Obligations et valeurs assimilées		397 475 275	430 368 229	420 369 028
Titres des Organismes de Placement Collectif		2 431 224	8 763 608	17 776 325
Placements monétaires et disponibilités		159 692 905	167 456 445	140 573 559
Placements monétaires	5	159 692 321	167 404 036	140 572 419
Disponibilités		584	1 582	1 140
Créances d'exploitation	6	21 062 728	50 827	0
TOTAL ACTIF		580 662 133	606 588 282	578 718 912
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	470 280	1 597 873	500 171
Autres créditeurs divers	8	1 649 478	348 200	827 544
TOTAL PASSIF		2 119 758	1 946 073	1 327 715
ACTIF NET				
Capital	9	553 445 845	579 194 351	544 990 925
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	0	0
Sommes distribuables de la période		25 096 529	25 447 858	32 400 272
ACTIF NET		578 542 375	604 642 209	577 391 197
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		580 662 133	606 588 282	578 718 912

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		Période du 01/07/ au 30/09/2024	Période du 01/01/ au 30/09/2024	Période du 01/07/ au 30/09/2023	Période du 01/01/ au 30/09/2023	Année 2023
Revenus du portefeuille-titres	10				22 954	
		7 255 339	21 788 433	7 467 051	957	30 467 569
Revenus des obligations et valeurs assimilées		7 255 339	21 740 492	7 467 051	22 758 290	30 270 902
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		0	47 941	0	196 667	196 667
Revenus des placements monétaires	11	3 301 943	9 158 250	3 518 942	10 693 618	13 935 875
Intérêts des certificats de dépôt		1 185 013	3 283 915	1 357 286	3 010 586	4 359 758
Intérêts des dépôts à vue		31 777	108 021	98 004	226 126	274 142
Intérêts des dépôts à terme		500 372	1 259 701	799 111	2 264 510	2 629 145
Revenus des prises en pension		1 584 780	4 506 612	1 264 541	5 192 396	6 672 830
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		10 557 282	30 946 683	10 985 993	33 648 575	44 403 443
Charges de gestion des placements	12	-1 698 524	-5 082 646	-1 879 851	-5 674 578	-7 458 786
REVENU NET DES PLACEMENTS		8 858 758	25 864 037	9 106 142	27 973 997	36 944 657
Autres produits		0	0	0	1 631	1 631
Autres charges	13	-188 242	-560 142	-185 584	-563 607	-742 782
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 670 516	25 303 895	8 920 559	27 412 021	36 203 506
Régularisation du résultat d'exploitation		445 599	-207 366	-1 945 774	-1 964 163	-3 803 234
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		9 116 116	25 096 529	6 974 785	25 447 858	32 400 272
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-445 599	207 366	1 945 774	1 964 163	3 803 234
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		101 538	-913 012	304 273	-204 836	-1 108 744
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		23 093	1 649 328	9 396	919 168	2 125 696
RESULTAT NET DE LA PERIODE		8 795 148	26 040 210	9 234 228	28 126 352	37 220 458

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/07 au 30/09/2024	Période du 01/01 au 30/09/2024	Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	8 795 148	26 040 210	9 234 228	28 126 352	37 220 458
Résultat d'exploitation	8 670 516	25 303 895	8 920 558	27 412 021	36 203 506
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	101 539	-913 012	304 273	-204 836	-1 108 744
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	23 093	1 649 328	9 396	919 168	2 125 696
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	12 246 207	-24 889 030	-55 745 126	-86 520 931	-122 866 049
Souscriptions					
Capital	94 461 763	248 056 838	106 633 801	349 703 865	409 579 470
Régularisation des sommes non distribuables	5 735 134	20 795 958	5 463 957	19 253 561	22 357 996
Régularisation des sommes distribuables	3 759 674	6 566 873	4 000 651	8 254 050	11 530 190
Rachats					
Capital	-83 336 592	-271 340 739	-157 809 841	-430 155 648	-522 835 332
Régularisation des sommes non distribuables	-5 059 698	-22 193 722	-8 087 269	-23 358 546	-28 164 949
Régularisation des sommes distribuables	-3 314 074	-6 774 239	-5 946 425	-10 218 213	-15 333 424
VARIATION DE L'ACTIF NET	21 041 355	1 151 180	-46 510 898	-58 394 578	-85 645 591
En début de période	557 501 020	577 391 197	651 153 107	663 036 786	663 036 786
En fin de période	578 542 374	578 542 374	604 642 209	604 642 209	577 391 197
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	4 641 657	4 954 467	5 757 724	6 037 742	6 037 742
En fin de période	4 742 795	4 742 795	5 268 233	5 268 233	4 954 467
VALEUR LIQUIDATIVE	121,983	121,983	114,771	114,771	116,540
TAUX DE RENDEMENT	1,56%	4,67%	1,48%	4,51%	6,12%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2024

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

« TUNISIE SICAV » est une société d'investissement à capital variable de type capitalisation de catégorie obligataire régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 09 Juin 1992 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 05 Mars 1992.

« TUNISIE SICAV » a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, « TUNISIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion financière de « TUNISIE SICAV » est confiée à la société « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT », « AMEN BANK » étant le dépositaire de fonds et de titres.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;

- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « TUNISIE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres ;
- A la valeur actuelle, sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines, pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à partir du 1er janvier 2018.

3.3 Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4 Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-6 Opérations de pensions livrées

- Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2024 à 399 906 499 dinars et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2024	% de l'actif net
	Obligations et valeurs assimilées		386 241 126	397 475 275	69%
	Obligations des sociétés		78 316 010	79 361 739	13.72%
TN0003400330	AB SUBORDONNE 08 B	15 000	300 000	306 122	0.05%
TN0007780067	ABC 2020-1 CA TF	25 000	500 000	512 175	0.09%
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010	88 000	582 560	586 055	0.10%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021-1 CA TV	10 000	800 000	828 839	0.14%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	15 000	1 500 000	1 610 715	0.28%
TNL8PGUB9C93	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	49 600	4 960 000	5 339 062	0.92%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	8 000	256 000	263 224	0.05%
TN0003600582	ATB SUB 09 TR.B L.B2	20 000	666 000	677 541	0.12%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2.05	5 700	114 000	119 012	0.02%
TN0002102101	ATL 2019-1 CA TF	2 000	40 000	43 043	0.01%
TN0002102093	ATL 2020-1 CA TF	10 000	400 000	431 609	0.07%
TNFUHZ3R7VRS	ATL 2021-1 CAT A 5ANS TF 9.60%	20 000	1 200 000	1 265 972	0.22%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA TF	20 000	1 600 000	1 680 787	0.29%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 CB TF	10 000	1 000 000	1 083 626	0.19%
TNIKWGWIVBC2	ATL 2024-1	20 000	2 000 000	2 061 970	0.36%
	BATAM 2001	8 000	800 000	0	0.00%
	BATAM 2002	5 000	465 000	0	0.00%
	BATAM 98 NON REMB	50 500	505 000	0	0.00%
TN0001900844	BH 2009	75 000	570 000	588 159	0.10%
TN0PID0RGAE6	BH SUB 2021-2 CA C TF	30 000	3 000 000	3 207 659	0.55%
TNDJUT047VF9	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CF TV	400 000	40 072 000	41 263 978	7.13%
TN0001300607	BTE 2010 B	25 900	777 000	778 395	0.13%
TN0001300623	BTE 2011 B	30 000	1 200 000	1 238 525	0.21%
TN0004620134	BTK 2009 CAT.C	15 000	99 300	103 454	0.02%
TN0004620142	BTK 2009 CAT.D	8 500	255 000	262 108	0.05%
TN0007340078	SERVICOM 2016 *	3 000	210 000	0	0.00%
TN0002601029	STB 2008/2	27 000	168 750	174 168	0.03%
TN0002601045	STB 2010/1	50 000	331 000	338 382	0.06%
TN0002102135	TLF 2020-1 CA TF	26 820	536 400	553 584	0.10%
TN0002102150	TLF 2021-1 TF	31 800	1 272 000	1 317 703	0.23%
TNYJL6N2AEP6	TLF 2022-1 CA TF	50 000	3 000 000	3 111 097	0.54%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2 CA TF	30 000	2 400 000	2 581 508	0.45%
TNR0O99VZUY8	TLF 2022-2 CA TV	10 000	800 000	864 919	0.15%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF	10 000	800 000	829 043	0.14%
TN0002102143	TLF SUBORDONNE 2020 -TF-	3 900	156 000	164 598	0.03%
TNZSBU7F6WY7	TLF SUBORDONNE 2021 -TF-	30 000	1 800 000	1 930 710	0.33%

TN0003900248	UIB 2009/1 TR C	50 000	1 250 000	1 262 181	0.22%
TN0003900263	UIB 2011/1 TR B	30000	1 050 000	1 055 220	0.18%
TNR4CLXNS261	WIFAK BANK 2022-2 CA TF	11 000	880 000	926 597	0.16%
	Obligations de L'ETAT		281 347 000	289 122 670	50%
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	445 000	44 500 000	45 289 637	7.83%
TNHG2VXQ3BG0	EMPRUNT NATIONAL T1 2022 CB TF	350 000	35 000 000	36 344 997	6.28%
TNUWXR58DVH5	EMPRUNT NATIONAL T1 2024 CB TF	70 000	7 000 000	7 344 316	1.27%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	390 000	39 000 000	39 270 799	6.79%
TNQVHB5WZ2K2	EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TF	200 000	20 000 000	20 430 356	3.53%
TN0OU20VQYS5	EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TV	300 000	30 000 000	30 702 838	5.31%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TF	230 000	23 000 000	24 415 136	4.22%
TN5QHXZ8T348	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TV	70 000	7 000 000	7 515 364	1.30%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TF	231 470	23 147 000	23 218 153	4.01%
TN0JN6PVVH38	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TV	200 000	20 000 000	20 066 937	3.47%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TF	34 200	3 420 000	3 431 019	0.59%
TN0JN6PVVH38	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TV	22 800	2 280 000	2 287 294	0.40%
TNWRCVSYL730	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TF	160 000	16 000 000	17 041 675	2.95%
TN7PM93UZP50	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TV	110 000	11 000 000	11 764 149	2.03%
	Bons du trésor assimilables		26 578 116	28 990 865	5.01%
TN0008000580	BTA 14 OCTOBRE 2026 6.30%	2 500	2 300 000	2 578 392	0.45%
TN0008000655	BTA 29 MARS 2027 6.60%	1 350	1 268 325	1 360 191	0.24%
TN0008000655	BTA 29 MARS 2027 6.60%	400	375 800	403 041	0.07%
TN0008000655	BTA 29 MARS 2027 6.60%	1 650	1 550 175	1 662 467	0.29%
TN0008000655	BTA 29 MARS 2027 6.60%	999	938 561	1 006 967	0.17%
TN0008000655	BTA 29 MARS 2027 6.60%	850	798 575	856 773	0.15%
TN0008000655	BTA 29 MARS 2027 6.60%	750	704 625	755 972	0.13%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	15	13 926	15 200	0.00%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	5	4 642	5 067	0.00%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	400	371 356	405 284	0.07%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	5	4 642	5 066	0.00%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	973	903 323	985 671	0.17%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	10 043	9 323 813	10 198 699	1.76%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	965	895 896	977 585	0.17%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	900	835 550	911 867	0.16%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	937	869 901	949 321	0.16%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	1 163	1 079 717	1 178 223	0.20%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	993	921 891	1 005 974	0.17%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	7	6 499	7 093	0.00%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	970	900 538	982 668	0.17%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	10	9 284	10 134	0.00%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	5	4 642	5 066	0.00%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	1 159	1 076 003	1 174 073	0.20%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	600	557 034	607 929	0.11%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	930	863 402	942 140	0.16%

	Titres d'OPCVM		2 253 274	2 431 224	0.42%
TN0007150014	SICAV BH OBLIGATAIRE	7 164	747 048	752 277	0.13%
TN0001900752	MCP SAFE FUND	3 465	500 041	523 291	0.09%
TNGUV3GCXU41	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIR	5 300	504 359	627 239	0.11%
TNBICIOE13Y6	FCP SMART CASH PLUS	50	501 827	528 417	0.09%
	TOTAL		388 494 401	399 906 499	69,12%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				68,87%

* Voir note 6

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2024 à 159 692 321 dinars et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Valeur Nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2024	% de l'actif net
Dépôts à vue		3 679 286	3 710 235	0.64%
TS AB SIEGE1 81 101 108500		2 195 744	2 204 552	0.38%
TS ABP I 01 101 112699		1 483 542	1 505 684	0.26%
Dépôts à terme		26 076 000	26 292 374	4.54%
CAT TS BIATCAFF, 8.9700, 01/07/2024, 02/12/2024		243 000	247 395	0.04%
CAT TS BIATCAFF, 8.9900, 26/09/2024, 30/12/2024		10 000 000	10 009 852	1.73%
CAT TS BIATCAFF, 8.9900, 02/09/2024, 02/12/2024		8 000	8 046	0.00%
CAT TS BIATCAFF, 8.9800, 30/08/2024, 02/12/2024		18 000	18 113	0.00%
CAT TS BIATCAFF, 8.9700, 08/07/2024, 02/12/2024		76 000	77 270	0.01%
CAT TS BIATCAFF, 8.9800, 20/02/2024, 11/11/2024		30 000	31 323	0.01%
CAT TS BIATCAFF, 8.9900, 18/09/2024, 23/12/2024		2 048 000	2 053 246	0.35%
CAT TS BIATCAFF, 8.9700, 31/05/2024, 11/11/2024		55 000	56 330	0.01%
CAT TS BIATCAFF, 8.9700, 27/06/2024, 02/10/2024		4 149 000	4 227 308	0.73%
CAT TS BIATCAFF, 8.9600, 30/04/2024, 11/11/2024		26 000	26 786	0.00%
CAT TS BIATCAFF, 8.9900, 12/09/2024, 23/12/2024		4 000 000	4 014 975	0.69%
CAT TS BIATCAFF, 8.9700, 16/07/2024, 02/12/2024		18 000	18 272	0.00%
CAT TS BIATCAFF, 8.9900, 27/09/2024, 30/12/2024		381 000	381 300	0.07%
CAT TS BIATCAFF, 8.9800, 23/08/2024, 02/12/2024		3 000	3 023	0.00%
CAT TS BIATCAFF, 8.9900, 19/09/2024, 23/12/2024		2 000	2 005	0.00%
CAT TS BIATCAFF, 8.9700, 24/06/2024, 02/12/2024		4 966 000	5 062 657	0.88%
CAT TS BIATCAFF, 8.9800, 16/08/2024, 02/12/2024		24 000	24 217	0.00%
CAT TS BIATCAFF, 8.9800, 13/02/2024, 11/11/2024		9 000	9 409	0.00%
CAT TS BIATCAFF, 8.9800, 29/02/2024, 11/11/2024		20 000	20 846	0.00%
Certificats de dépôt		74 500 000	73 868 391	12.77%
BNA-->CD3MD.08/05/24-23/01/25-10.57%		3 000 000	2 925 366	0.51%
BNA-->CD3MD.21/05/24-06/01/25-10.57%		3 000 000	2 935 971	0.51%
BNA-->CD4MD.24/05/24-18/02/25-10.57%		4 000 000	3 878 124	0.67%
BNA-->CD4MD.29/05/24-14/01/25-10.57%		4 000 000	3 907 587	0.68%
BNA-->CD2MD.07/06/24-12/02/25-10.57%		2 000 000	1 941 355	0.34%

BNA-->CD3.5MD.21/06/24-07/01/25-10.57%		3 500 000	3 423 902	0.59%
QATAR NATIONAL BANK - TUNISIA-->CD1.5MD.11/09/24-01/10/24-9.49%		1 500 000	1 500 000	0.26%
QATAR NATIONAL BANK - TUNISIA-->CD2.5MD.12/09/24-02/10/24-9.99%		2 500 000	2 499 448	0.43%
QATAR NATIONAL BANK - TUNISIA-->CD4.5MD.12/09/24-02/10/24-9.49%		4 500 000	4 499 056	0.78%
AMEN BANK-->CD2.5MD.12/09/24-02/10/24-8.99%		2 500 000	2 499 503	0.43%
QATAR NATIONAL BANK - TUNISIA-->CD4MD.16/09/24-16/10/24-9.99%		4 000 000	3 986 790	0.69%
AMEN BANK-->CD1MD.17/09/24-07/10/24-8.99%		1 000 000	998 807	0.17%
BIAT-->CD0.5MD.19/09/24-09/10/24-8.99%		500 000	499 205	0.09%
QATAR NATIONAL BANK - TUNISIA-->CD5.5MD.23/09/24-03/10/24-9.99%		5 500 000	5 497 565	0.95%
AMEN BANK-->CD5MD.23/09/24-03/10/24-8.99%		5 000 000	4 998 007	0.86%
BIAT-->CD3MD.24/09/24-13/11/24-8.99%		3 000 000	2 974 546	0.51%
QATAR NATIONAL BANK - TUNISIA-->CD3.5MD.24/09/24-04/10/24-9.99%		3 500 000	3 497 675	0.60%
QATAR NATIONAL BANK - TUNISIA-->CD1.5MD.25/09/24-25/10/24-9.99%		1 500 000	1 492 074	0.26%
QATAR NATIONAL BANK - TUNISIA-->CD1.5MD.25/09/24-25/10/24-9.49%		1 500 000	1 492 468	0.26%
AMEN BANK-->CD5MD.25/09/24-05/10/24-8.99%		5 000 000	4 996 014	0.86%
BIAT-->CD6MD.26/09/24-05/11/24-8.99%		6 000 000	5 958 462	1.03%
BIAT-->CD2.5MD.27/09/24-26/11/24-8.99%		2 500 000	2 472 444	0.43%
AMEN BANK-->CD5MD.27/09/24-07/10/24-8.99%		5 000 000	4 994 022	0.86%
Créances sur opérations de pensions livrées		55 507 395	55 821 321	9.65%
PPL -5,000M14J300924 141024 8,990%,BIAT5029BTA02/2		5 000 169	5 001 418	0.86%
PPL -3,500M124J190624 211024 8,970%,BIAT3821BTA04/		3 500 156	3 590 857	0.62%
PPL -1,001M90J090724 071024 8,970%,BIAT1021BTA10/2		1 000 973	1 021 923	0.18%
PPL -1,000M306J210224 231224 8,980%,BIAT1074BTA01/		1 000 262	1 055 902	0.18%
PPL -5,001M27J170924 141024 8,990%,BIAT4759BTA11/2		5 000 829	5 018 312	0.87%
PPL -7,001M30J180924 181024 8,990%,BIAT7063BTA02/2		7 000 846	7 023 573	1.21%
PPL -5,001M14J260924 101024 8,990%,BIAT4748BTA11/2		5 001 010	5 007 254	0.87%
PPL -2,000M152J030724 021224 8,970%,BIAT2040BTA06/		2 000 460	2 045 321	0.35%
PPL -7,001M26J250924 211024 8,990%,BIAT7253BTA03/2		7 000 943	7 011 433	1.21%
PPL -7,001M34J180924 221024 8,990%,BIAT7063BTA02/2		7 000 846	7 023 573	1.21%
PPL -2,500M22J240924 161024 8,990%,BIAT2375BTA11/2		2 500 042	2 504 412	0.43%
PPL -7,501M20J270924 171024 8,990%,BIAT7767BTA3/27		7 500 666	7 508 159	1.30%
PPL -2,000M94J130924 161224 8,990%,BIAT2021BTA03/2		2 000 192	2 009 183	0.35%
TOTAL		159 762 681	159 692 321	27.60%
Pourcentage par rapport au total des actifs				27.50%

Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 30/09/2024 à 21 062 728 dinars contre 50 827 dinars au 30/09/2023 et se détaille comme suit :

	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Ventes titres à encaisser	816	50 827	0
Obligations "SERVICOM", échéances impayées en principal et intérêts pour l'exercice 2019 (*)	0	0	78 696
Provision pour dépréciation des obligations "SERVICOM"	0	0	-78 696
Créance sur souscription	21 061 912	0	0
Total	21 062 728	50 827	0

(*) : L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1^{er} octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT.

L'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA » et ce, à concurrence respectivement de 20.000 actions et 10.000 actions pour TUNISIE SICAV.

Néanmoins, à la date prévue du remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé et aucun nantissement n'a été obtenu.

TUNISIE SICAV a procédé au reclassement des échéances impayées, en principal et intérêts échus en 2019, au niveau de la rubrique « Créances d'exploitation » qu'elle a provisionnées en totalité.

En outre, le principal des obligations « SERVICOM 2016 » a été provisionné en totalité.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/09/2024 à 470 280 dinars contre 1 597 873 dinars au 30/09/2023 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs Asset Management au titre de la commission de gestion pour la période allant du 1er Janvier au 30 Septembre 2024 et se détaille ainsi :

	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Montant HT	464 933	1 579 707	494 485
TVA	88 337	300 144	93 952
Total TTC	553 270	1 879 851	588 437
Retenue à la source	82 990	281 978	88 266
Net à payer	470 280	1 597 873	500 171

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2024 à 1 649 478 dinars contre 348 200 dinars au 30/09/2023, et se détaille ainsi :

	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Redevance CMF	46 491	50 289	49 445
Retenues à la source sur commissions	140 288	253 819	146 831
TCL à payer	8 399	36 844	8 656
Achats titres à payer	7 655	6 839	622 102
Dette sur souscription/rachat	1 446 237	0	0
Autres	409	409	510
Total	1 649 478	348 200	827 544

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2024 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2023

Montant	544 990 925
Nombre de titres	4 954 467
Nombre d'actionnaires	10 146

Souscriptions réalisées

Montant	248 056 838
Nombre de titres émis	2 255 850
Nombre d'actionnaires nouveaux	1 141

Rachats effectués

Montant	-271 340 739
Nombre de titres rachetés	-2 467 522
Nombre d'actionnaires sortants	-1 015

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-913 012
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	1 649 328
Régularisation des sommes non distribuables	-13 511
Résultats antérieurs incorporés au capital	32 400 272
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	-1 384 252

Capital au 30/09/2024

Montant	553 445 845
Nombre de titres	4 742 795
Nombre d'actionnaires	10 272

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élève à 7 255 339 dinars pour la période allant du 01/07/2024 au 30/09/2024, contre 7 467 051 dinars pour même période de l'exercice 2023, et se détaillent comme suit :

	Du 01/07/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Année 2023
Revenus des obligations et valeurs assimilées					
Revenus des obligations					
- Intérêts	1 605 850	4 934 288	1 662 000	5 230 600	6 987 215
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier					
- Intérêts (BTA, Emprunt National)	5 649 489	16 806 203	5 805 051	17 527 690	23 283 687
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs					
Revenus des titres OPCVM					
- Dividendes	0	47 941	0	196 667	196 667
Total	7 255 339	21 788 433	7 467 051	22 954 957	30 467 569

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07/2024 au 30/09/2024 à 3 301 943 dinars, contre 3 518 942 dinars pour même période de l'exercice 2023 et représente le montant des intérêts courus au titre du troisième trimestre 2024 sur les dépôts, les certificats de dépôt, les bons de trésor à court terme et les prises en pension qui se détaille ainsi :

	Du 01/07/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Année 2023
Intérêts des certificats de dépôt	1 185 013	3 283 915	1 357 287	3 010 586	4 359 758
Intérêts des dépôts à vue	31 777	108 021	98 004	226 126	274 142
Intérêts des dépôts à terme	500 372	1 259 701	799 111	2 264 510	2 629 145
Revenus des prises en pension	1 584 780	4 506 612	1 264 541	5 192 396	6 672 830
Total	3 301 943	9 158 250	3 518 942	10 693 618	13 935 875

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07/2024 au 30/09/2024 à 1 698 524 dinars, contre 1 879 850 dinars pour la même période de l'exercice 2023 et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs Asset Management au titre du troisième trimestre 2024.

	Du 01/07/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Année 2023
Rémunération du Gestionnaire	424 631	1 270 661	469 963	1 418 644	1 864 697
Rémunération du Distributeur	1 273 893	3 811 985	1 409 888	4 255 933	5 594 089
Total	1 698 524	5 082 646	1 879 851	5 674 578	7 458 786

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/07/2024 au 30/09/2024 à 188 242 dinars, contre 185 584 dinars pour la même période de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

	Du 01/07/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Année 2023
Redevance CMF	142 715	427 077	157 960	476 825	626 750
TCL	25 624	78 368	26 895	83 401	112 003
Autres	19 903	54 698	728	3 381	4 029
Total	188 242	560 142	185 584	563 607	742 782

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs**Rémunération du gestionnaire**

La gestion financière de « TUNISIE SICAV » est confiée à la société « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT ». Celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.25% hors taxe l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

"AMEN BANK", assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération est supportée par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

« TUNISIE VALEURS » et « AMEN BANK » assurent la distribution des titres de « TUNISIE SICAV ». La commission de distribution revenant à « AMEN BANK » est supportée par le gestionnaire.

En contrepartie de ses prestations, « TUNISIE VALEURS » perçoit une rémunération de 0.75% hors taxe l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

FONDS D'AMORCAGE « SOCIAL BUSINESS » Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2022

Messieurs les souscripteurs du fonds d'amorçage « Fonds d'amorçage Social Business »

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'administration de la société qui gère le fonds « UGFS – NA », nous avons effectué l'audit des états financiers, qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2022, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total bilan de **2 047 075 DT**, un actif net de **2 012 676 DT**, et un résultat net déficitaire de **(604 756) DT**.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds « SOCIAL BUSINESS » au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des Organismes de Placements Collectifs, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds « SOCIAL BUSINESS » est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer

sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons au gestionnaire notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire du fonds.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 19 novembre 2024

Société Mourad GUELLATY et Associés

Walid MOUSSA



STÉ MOURAD GUELLATY ET ASSOCÉ
45 Avenue de la République - La Marsa - 2070
Po. Box 1 BELVEDERE - TUNIS - TUNISIE
Tel: 71.740.131 - 71.740.231 - Fax: 71.740.197
E-mail: contact@cabinetguellaty.com

FONDS D'AMORCAGE – SOCIAL BUSINESS**BILAN AU 31 DECEMBRE 2022****(Exprimés en dinars tunisiens)**

ACTIF	Note	31/12/2022	31/12/2021
Portefeuille-titres	8.1.1	1 919 375	2 368 409
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		866 244	1 031 595
Titres OPCVM		1 262	94 625
Obligations et valeurs assimilées		866 936	1 054 805
Autres Valeurs du Portefeuilles (*)		184 933	187 383
Placements monétaires et disponibilités	8.1.2	200	32
Disponibilités (*)		200	32
Créances d'exploitation	8.1.3	127 500	283 410
Intérêt à recevoir		-	29 893
Débiteurs divers (*)		127 500	253 517
TOTAL ACTIF		2 047 075	2 651 850
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8.1.4	34 399	34 403
Autres créditeurs divers		-	15
TOTAL PASSIF		34 399	34 418
ACTIF NET			
Capital	8.1.5	2 635 215	3 023 388
Sommes distribuables		(622 539)	(405 955)
Sommes distribuables de l'exercice antérieur		(405 955)	(297 781)
Sommes distribuables de l'exercice en cours		(216 584)	(108 174)
ACTIF NET		2 012 676	2 617 432
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 047 075	2 651 850

(*) : les chiffres de l'exercice 2021 ont été retraités pour les besoins de comparabilité (voir note 7.3 sur les retraitements et reclassements).

FONDS D'AMORCAGE – SOCIAL BUSINESS
ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022
(Exprimés en dinars tunisiens)

	Note	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Revenus du portefeuille-titres		59 433	27 252
Dividendes	8.2.1	1 859	8 747
Autres revenus (*)	8.2.1	57 574	18 505
Revenus des placements monétaires		75	53
Revenus des placements monétaires (*)		75	53
TOTAL DES REVENUS		59 508	27 305
Charges de gestion des placements	8.2.2	(73 066)	(73 066)
REVENU NET DES PLACEMENTS		(13 558)	(45 761)
Autres charges	8.2.3	(203 026)	(62 413)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(216 584)	(108 174)
Régularisation du résultat d'exploitation		-	-
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		(216 584)	(108 174)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(391 742)	109 954
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		3 570	2 259
RESULTAT DE L'EXERCICE		(604 756)	4 039

(*) : les chiffres de l'exercice 2021 ont été retraités pour les besoins de comparabilité (voir note 7.3 sur les retraitements et reclassements).

FONDS D'AMORCAGE – SOCIAL BUNISESS
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
AU 31 DECEMBRE 2022

	<i>31 décembre</i>	<i>31 décembre</i>
	2022	2021
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	(604 756)	4 039
Résultat d'exploitation	(216 584)	(108 174)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(391 742)	109 954
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	3 570	2 259
Frais de négociation de titres		
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-	-
Souscriptions		
- Capital	-	-
- Régularisation des sommes non distribuables	-	-
- Régularisation des sommes distribuables	-	-
Rachats		
- Capital	-	-
- Régularisation des sommes non distribuables	-	-
- Régularisation des sommes distribuables	-	-
- Droits de sortie	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	(604 756)	4 039
ACTIF NET		
En début de période	2 617 432	2 613 393
En fin de période	2 012 676	2 617 432
NOMBRE DE PARTS		
En début de période	26 111	26 111
En fin de période	26 111	26 111
VALEUR LIQUIDATIVE	77,082	100,242
TAUX DE RENDEMENT	8.2.4 (23,10%)	0,15%

FONDS D'AMORCAGE – SOCIAL BUSINESS
NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2022

1. PRESENTATION DU FONDS D'AMORCAGE : SOCIAL BUSINESS

« SOCIAL BUSINESS » est un fonds d'amorçage régi par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents. Le fonds a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier en date du 30 Janvier 2015 sous le numéro 08-2015. Le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts a eu lieu à partir du 20 mai 2015. Le fonds « SOCIAL BUSINESS » a été constitué à la date de dépôt des fonds soit le 13 Juillet 2015.

La politique d'investissement est arrêtée par un comité d'investissement qui définit les choix et les orientations des placements.

2. ORIENTATION DE LA GESTION DU FONDS

« SOCIAL BUSINESS » est un fonds d'amorçage de placement en valeurs mobilières qui a pour objet le renforcement des fonds propres des projets innovants ou ayant le label START UP avant la phase de démarrage effectif.

« SOCIAL BUSINESS » intervient essentiellement pour aider les promoteurs à :

- *Exploiter les brevets d'intervention,*
- *Acheter l'étude technique et économique du projet,*
- *Développer le processus technologique du projet avant la phase de la commercialisation,*
- *Achever le schéma de financement,*

Le fonds d'amorçage «Social Business » investira en fonds propres et assimilés y compris sous forme de titres donnant accès au capital, notamment, en obligations convertibles en actions ou sous forme d'avances en compte courant associés, dans les proportions prévues par la réglementation relative aux fonds d'amorçage notamment l'article premier du décret n°2005-2603 du 24 septembre 2005, dans des entreprises établies en Tunisie, en création ou ayant été créées depuis moins de cinq ans, qui répondent aux spécificités du «Social Business».

3. REGIME FISCAL

Conformément aux dispositions de l'article 10 du code des organismes de placement collectif les fonds d'amorçage sont dépourvus de la personnalité morale ; en conséquence, « SOCIAL BUSINESS » ne dispose pas de la personnalité morale et sera, par conséquent, en dehors du champ d'application de l'impôt.

Les dividendes et les plus-values provenant des actions investies par « SOCIAL BUSINESS » sont soumis aux dispositions fiscales conformément à la réglementation en vigueur. Cependant les revenus de capitaux mobiliers provenant des obligations et des bons de trésor sont soumis à une retenue à la source de 20% de leur montant brut.

4. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers du fonds « SOCIAL BUSINESS » arrêtée au 31 décembre 2022, sont établis conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

5. EXERCICE COMPTABLE

L'exercice comptable du fonds « SOCIAL BUSINESS » s'étend sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

6. MONNAIE DE COMPTABILISATION

Les états financiers présentés sont exprimés en Dinar Tunisien

7. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

7.1 Les principes comptables pertinents appliqués :

Les états financiers sont préparés conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et par application des principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel comptable

Les états financiers ont été préparés compte tenu des hypothèses de la continuité d'exploitation et de la comptabilité d'engagement et par référence aux conventions comptables de base notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les principales méthodes comptables adoptées par la société pour l'établissement de ses états financiers se présentent comme suit :

7.2 Prise en compte des éléments de portefeuille titre et des revenus y afférents

Les principes et méthodes comptables de bases adoptés par le fonds SOCIAL BUSINESS pour la prise en compte, la mesure et la présentation des transactions et événements de l'exercice se résument comme suit :

a- Évaluation des éléments du portefeuille-titres

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont pris en compte en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat frais exclus. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

b- Evaluation a la date d'arrêté des situations

Les actions non admises à la cote de la BVMT sont évaluées à leur juste valeur. Cette dernière est déterminée par référence à des critères objectifs tels que le prix stipulé dans des transactions récentes sur les titres considérés et la valeur mathématiques des titres.

Les actions non admises à la cote de la BVMT et qui sont négociées dans les mêmes conditions que les actions admises à la cote sont évaluées à leur valeur de marché, qui correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative, ou à la date antérieure la plus récente. La moins-value potentielle est portée directement, en capitaux propres, en tant que « sommes non distribuables », elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les titres admis à la cote de la bourse de valeurs mobilières sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constituée, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les méthodes de valorisation appliquées selon le stade d'investissement de chaque société :

- Valeur mathématique ou nominale de la société en fonction du stade d'investissement.
- Valeur transactionnelle soit une cession approuvée par le comité d'investissement ou une opération significative réalisée par une tierce partie sur le capital de la société telle qu'une augmentation de capital ou conversion des OCA.
- Valeur DCF pour les Sociétés générant du cash ou ayant un potentiel important avec un BP actualisé.
- Valeur provisionnée : une participation peut faire l'objet d'une provision selon différents scénarios : -
 - Une provision de 25% : en cas d'un écart entre les réalisations de la Société et son Business Plan.
 - Une provision de 50% : en cas de non-concrétisation du Business Plan et un changement radical du Business model et du plan de développement de la Société.
 - Une provision de 75% : en cas où la Société n'arrive pas à générer du Cash mais dispose encore de la trésorerie pour assurer son fonctionnement.
 - Une provision de 100% : en cas de non-génération du cash, une trésorerie déficitaire et la Société n'a plus les moyens pour survivre.

- Une provision de 40% : en cas de l'obtention de l'accord SOTUGAR pour garantir une participation, la Société est valorisée à la valeur espérée de la récupération de la garantie SOTUGAR (60% de la valeur libérée).

c- Cession des placements

La sortie des placements est constatée en comptabilité à la date de transaction. La valeur de sortie est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais constitue, selon le cas, une plus-value ou une moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

La plus ou moins-value potentielle antérieurement constatée est annulée par la quote-part des placements cédés.

Les intérêts courus à la date de la cession sur les obligations et valeurs assimilées cédées sont annulés.

7.3 Note sur les reclassements

Postes de l'état de résultat	31.12.2021 Publié	Retraitement (En KDT)	31.12.2021 Retraité
<i>Retraitements du bilan :</i>			
Portefeuille Titres - Autres valeurs du portefeuille	80 000	107 383	187 383
Placements monétaires et disponibilités - Placements monétaires	107 383	(107 383)	0
Placements monétaires et disponibilités - Disponibilités	253 549	(253 517)	32
Créances d'exploitation - Débiteurs divers	0	253 517	253 517
<i>Retraitements de l'état de résultat :</i>			
Revenus du portefeuille-titres - Autres revenus	10 925	7 580	18 505
Revenus des placements monétaires	7 633	(7 580)	53

8. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

8.1 NOTES SUR LE BILAN

8.1.1 : Portefeuille-titres :

Le solde du Portefeuille-titres s'élève au 31 décembre 2022 à 1 919 375 DT et se détaille comme suit :

Actions Non Cotées	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	Valeur au 31/12/2021	Méthode d'évaluation	% Actif net	Actif
VAPNOW	700	122 000	91 500	48 800	Décote de 25% à 100% sur le prix d'acquisition	4,55%	4,67%
SUD EXTREME ANIMATION	850 000	200 000	328 100	345 703	Valeur transactionnelle : valorisation selon dernière transaction	16,30%	7,66%
NEXT GEN SA	810	30 000	22 500	45 363	Décote de 25% à 100% sur le prix d'acquisition	1,12%	1,15%
CIFEA	190	1 900	-	-	Décote de 25% à 100% sur le prix d'acquisition	0,00%	0,07%
WECODE LAND SA	1 078	10 780	10 780	132 821	Valeur de rachat	0,54%	0,41%
MONPREPA	6 000	60 000	30 000	24 000	Décote de 25% à 100% sur le prix d'acquisition	1,49%	2,30%
LAMB	2 043	20 430	10 215	12 258	Décote de 25% à 100% sur le prix d'acquisition	0,51%	0,78%
HENCHIR D'HEB	1 500	15 000	11 250	15 000	Décote de 25% à 100% sur le prix d'acquisition	0,56%	0,57%
WIKI ACADEMY	495	4 950	176 951	176 951	Valorisation par la méthode DCF	8,79%	0,19%
KALYS DISTRIBUTIONS SA	2 500	25 000	101 698	101 699	Valorisation par la méthode DCF	5,05%	0,96%
COART CONTAINER CREATIF	7 500	75 000	56 250	75 000	Décote de 25% à 100% sur le prix d'acquisition	2,79%	2,87%
CAPRIGENE IMPACT INVESTEMENT	2 100	21 000	10 500	21 000	Décote de 25% à 100% sur le prix d'acquisition	0,52%	0,80%
STE ARABE COMMERCE ELECTRONIQUE	3 300	33 000	16 500	33 000	Décote de 25% à 100% sur le prix d'acquisition	0,82%	1,26%
OCA		1 079 240	866 936	1 054 805		43,07%	41,33%
MONPREPA OCA 01-08-2018	6 500	65 000	32 500	26 000	Décote de 25% à 100% sur le prix d'acquisition	1,61%	2,49%
WECODE LAND SA OCA 01-10-2018	13 922	139 220	139 220	159 611	Valeur de rachat	6,92%	5,33%
LAMB OCA 01/01/2019	4 797	47 970	23 985	28 782	Décote de 25% à 100% sur le prix d'acquisition	1,19%	1,84%
WIKI ACADEMY OCA 01/05/2019	11 105	111 050	156 830	124 413	Valorisation par la méthode DCF	7,79%	4,25%
HENCHIR D'HEB OCA 01/04/2019	18 500	185 000	138 750	185 000	Décote de 25% à 100% sur le prix d'acquisition	6,89%	7,09%
KALYS DISTRIBUTIONS SA OCA 01-10-2019	12 500	125 000	150 152	125 000	Valorisation par la méthode DCF	7,46%	4,79%
STE ARABE COMMERCE ELECTRONIQUE OCA	13 700	137 000	68 500	137 000	Décote de 25% à 100% sur le prix d'acquisition	3,40%	5,25%
OCA CAPRIGENE IMPACT INVESTING	17 900	179 000	89 500	179 000	Décote de 25% à 100% sur le prix d'acquisition	4,45%	6,86%
OCA STE CO-ART CONTAINER CREATIF	9 000	90 000	67 500	90 000	Décote de 25% à 100% sur le prix d'acquisition	3,35%	3,45%

Titres OPCVM		1 221	1 262	94 625	0,06%	0,05%
Actions des SICAV		1 221	1 262	94 625	0,06%	0,05%
Fidelity Obligations Sicav	4	419	429	424	0,02%	0,02%
TPF	8	802	833	94 201	0,04%	0,03%
Autres Valeurs (*)		164 753	184 933	187 383	9,19%	6,31%
Titre participatif		100 000	107 383	107 383	5,34%	3,83%
Titre Participatif Best Lease	1 000	100 000	107 383	107 383	5,34%	3,83%
Compte Courant Associé		64 753	77 550	80 000	3,85%	2,48%
WE CODE LAND CCA		50 000	50 000	50 000	2,48%	1,91%
SUD EXTREME ANIMATION CCA		14 753	14 753	30 000	0,73%	0,57%
Intérêts SUD EXTREME ANIMATION CCA			12 796		0,64%	
TOTAL		1 864 274	1 919 375	2 368 409	95,36%	71,40%

(*) : les chiffres de l'exercice 2021 ont été retraités pour les besoins de comparabilité (voir note 7.3 sur les retraitements et reclassements).

Pour les besoins de calcul des ratios de concentration au titre d'un même émetteur, l'assiette de calcul des taux retenue est le pourcentage de la participation par rapport au montant initialement souscrit durant chaque période de souscription.

8.1.2 : Placements monétaires et disponibilités :

Le solde net des placements monétaires et disponibilités totalise, au 31 décembre 2022, un montant de 200 DT. Ce solde est détaillé comme suit :

	Valeur au 31/12/2022	Valeur au 31/12/2021	% Actif net	% Actif
Disponibilités (*)	200	32	0,00%	0,01%
Banque	200	32	0,00%	0,01%

(*) : les chiffres de l'exercice 2021 ont été retraités pour les besoins de comparabilité (voir note 7.3 sur les retraitements et reclassements).

8.1.3 : Créances d'exploitation

Le solde du compte s'élève au 31 décembre 2022 à **127 500 DT** et se détaille comme suit :

	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Débiteurs divers (*)	253 517	253 517
Intérêt à recevoir	29 893	29 893
Dépréciation sur créances d'exploitation	(155 910)	-
	127 500	283 410

(*) : les chiffres de l'exercice 2021 ont été retraités pour les besoins de comparabilité (voir note 7.3 sur les retraitements et reclassements).

8.1.4 : Opérateurs créditeurs :

Le solde du compte s'élève au 31 décembre 2022 à **34 399 DT** et se détaille comme suit :

	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Gestionnaire	16 166	16 634
Frais d'incubation	11 537	15 537
Dépositaire	6 696	2 232
	34 399	34 403

8.1.5 : Capital :

Les mouvements enregistrés sur le capital du fonds au cours de la période se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2021

Montant	3 023 388
Nombre de parts émises	26 111
Nombre de copropriétaires	4

Souscriptions réalisées

Montant	0
Nombre de parts émises	0
Nombre de copropriétaires nouveaux	0

Rachats effectués

Montant	0
Nombre de parts rachetées	0
Nombre de copropriétaires sortants	0

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(391 742)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	3 570
Régularisation des sommes non distribuables	0
Droits de sortie	0
Frais de négociation	0

Capital au 31/12/2022

Montant	2 635 215
Nombre de parts	26 111
Nombre de copropriétaires	4

8.2 NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

8.2.1 : Revenus du portefeuille - titres :

	<u>Au 31/12/2022</u>	<u>Au 31/12/2021</u>
Dividendes	1 859	8 747
Revenus des obligations et valeurs assimilées (*)	49 974	11 262
Revenus des autres valeurs (*)	7 600	7 243
	<u>59 433</u>	<u>27 252</u>

(*) : les chiffres de l'exercice 2021 ont été retraités pour les besoins de comparabilité (voir note 7.3 sur les retraitements et reclassements).

8.2.2 : Charges de gestion des placements :

	<u>Au 31/12/2022</u>	<u>Au 31/12/2021</u>
Rémunération du Gestionnaire (UGFS-NA)	64 139	64 139
Rémunération du Dépositaire (BIAT)	8 927	8 927
	<u>73 066</u>	<u>73 066</u>

8.2.3 : Autres charges

	<u>Au 31/12/2022</u>	<u>Au 31/12/2021</u>
Impôts et taxes	15	45
Services bancaires et assimilés	491	221
Autres rémunérations et honoraires	46 610	62 147
Dépréciation des créances d'exploitation	155 910	-
	<u>203 026</u>	<u>62 413</u>

8.2.4 : Taux de rendement annuel :

Le Taux de Rendement Annuel (TRA) tel que défini par le paragraphe 24 de la norme comptable n° 16 « Norme comptable relative à la présentation des états financier des OPCVM » est calculé comme suit :

(Valeur liquidative 2022– Valeur liquidative 2021) / Valeur liquidative 2021

$$\text{TRA 2022} = (77,082 - 100,242) / 100,242 = -23,10\%$$

8.3 AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

8.3.1 : Données par parts et ratios pertinents :

<u>Données par part</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Revenus des placements	2,279	1,045
Charges de gestion des placements	(2,798)	(2,798)
Revenus net des placements	(0,519)	(1,753)
Autres charges	(7,776)	(2,390)
Résultat d'exploitation (1)	(8,295)	(4,143)
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000
Sommes distribuables de l'exercice	(8,295)	(4,143)
Variation des plus (ou moins) values potentielles	(15,003)	4,211
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,137	0,086
Frais de négociation	0,000	0,000
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	(14,866)	4,297
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	(23,161)	0,155
Droits de sortie	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	(14,866)	4,297
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000
Sommes non distribuables de l'exercice	(14,866)	4,298
Valeur liquidative	77,082	100,242

8.3.2 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

a- Le règlement intérieur qui lie la société UGFS-NA et le fonds d'amorçage « Social Business » prévoit le paiement des frais de gestion annuel au taux de :

- 1% HT calculé sur la base des montants souscrits et non investis. Cette commission est payée annuellement.
- 2% HT calculé sur la base des montants souscrits et investis. Cette commission est payée annuellement.

La charge de la période s'élève à **52 236** DT TTC.

b- Le règlement intérieur qui lie la BIAT et le fonds d'amorçage « Social Business » prévoit le paiement d'une rémunération annuelle au taux de 0,1% HT avec un minimum de 5 000 DT HT pour les deux premières années de vie du fonds et 7 500 DT HT à partir de la troisième année de vie du fonds.

La rémunération due au Dépositaire est payable en quatre tranches à la fin de chaque trimestre sur présentation de la facture. Une régularisation est effectuée à la clôture de l'exercice.

La charge de l'exercice s'élève à **8 927** DT TTC

c- Le règlement intérieur prévoit que le fonds d'amorçage « Social Business » percevra une commission fixe annuelle, évaluée à dix (10) mille dinars hors taxes. Cette commission, payée par le Fonds couvrira les frais occasionnés pris en charge par le gestionnaire lors de la gestion du Fonds tels que les honoraires du commissaire aux comptes, les frais d'établissement, les frais de due diligence, les frais de contentieux, etc.

La charge de l'exercice s'élève à **11 902** DT TTC

d- Le règlement intérieur prévoit que le fonds d'amorçage « Social Business » prend en charge les frais liés à des prestations externes. Ces frais couvrent les prestations et services d'expertise fournis pour l'aide au montage de dossiers d'investissement des projets innovants « Social Business », notamment, la conception et la définition du projet, le prototypage, le brevetage, etc. Ces frais sont évalués et plafonnés à 2% HT l'an, calculés sur la base des montants souscrits et versés trimestriellement à terme échu.

La charge de l'exercice s'élève à **46 610** DT TTC